

# Cassis

4 Saisons

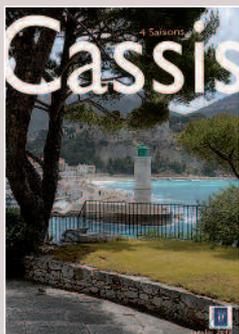


janvier 2013



# SOMMAIRE

L'événement 2012 : La création du Parc National des Calanques	p.4
L'événement 2013 : Marseille-Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture	p.5
Port-Miou	p.6-7
Environnement	p.8-9
Habitat	p.10-11
Economie	p.12-13
Culture & Animations	p.14-15
Tourisme	p.16-17
Sport, jeunesse et loisirs	p.18-19
Enfance & Petite Enfance	p.20-21
Solidarité & Proximité sociale	p.22-23
Sécurité	p.24-25
Travaux	p.26-27
Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole	p.28-29
Finances	p.30-31
Zoom sur le Centre Culturel	p.32
Zoom sur le Jumelage Cassis Portofino	p.33
Vie de la Mairie	p.34-35



4 SAISONS A CASSIS  
Directrice de la publication : Danielle MILON  
Rédaction : Service communication - Ville de Cassis  
Crédit photos : Service communication - Ville de Cassis  
Conception/Impression : BBS Communication



## EDITO

**2012 a été une année charnière dans le développement de notre village.**

**De gros projets attendus depuis longtemps ont abouti, d'autres ont été lancés et seront finalisés courant 2013 et premier semestre 2014.**

**Depuis 5 ans**, nous nous battons, toujours concentrés sur nos efforts, soucieux des finances de la ville, afin de lancer des projets structurants nécessaires pour notre avenir et l'avenir de nos enfants.

Nous nous battons pour offrir aux Cassidens des services et des infrastructures toujours plus performants.

**Depuis 5 ans**, nous poursuivons nos efforts pour développer notre qualité de vie tout en préservant l'authenticité de notre village et notre patrimoine naturel si riche et si convoité. En 2012, le Parc National des Calanques a été créé, préservant définitivement notre environnement. Les travaux dans le centre du village et la rénovation de nos petites rues sont une belle réussite ainsi que la mise en sécurité de la route Pierre Imbert avec la création d'un trottoir en encorbellement, attendu depuis si longtemps.

**Depuis 5 ans**, nous développons les sports et loisirs, des infrastructures pour accueillir nos enfants, des transports en commun intelligents, adaptés à un Cassis toujours plus propre. En mars, l'espace Sébastien d'Orso nous sera livré. Il réunira l'espace Jeunes, un plateau sportif et des salles pour nos associations. Fin 2013, c'est un centre de la petite enfance qui verra le jour.

**Depuis 5 ans**, nous travaillons sur la sécurisation et la protection permanente de nos concitoyens et de nos espaces naturels en renforçant nos outils et nos moyens d'intervention. Nous avons installé 57 caméras dans le village, mis en place la télésurveillance, réalisé le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). En 2013, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) sera finalisé.

**Depuis 5 ans**, nous stimulons toujours plus la vie associative, renforçons la proximité sociale, le soutien aux générations et favorisons l'insertion professionnelle. Nous avons associé tous les Cassidens à nos projets en organisant des réunions publiques sur tous les sujets qui font notre quotidien, développé les réunions de quartier chaque mois pour trouver avec chacun de vous les solutions aux problématiques qui vous touchent, et mis en place les réceptions sans rendez-vous.

**Depuis 5 ans**, nous soutenons toujours plus les activités économiques et touristiques, en créant de nouvelles animations dans le village et de nouveaux emplois sur la commune. La zone artisanale, attendue depuis plus de 30 ans, verra le jour en 2013.

**Depuis 5 ans**, nous faisons toujours plus et toujours mieux avec moins d'argent ! La politique de réduction des dépenses de la ville engagée voici quatre ans a porté ses fruits.

Le budget de fonctionnement de la ville, qui a augmenté de près de 7% par an de 2002 à 2007, a baissé en 2009 de 1,73 %.

Depuis 5 ans : 0 % d'augmentation !

Quant aux investissements, ils s'élèveront en 2013 à 8 millions d'euros.

Et je vous annonce que nous n'augmenterons toujours pas les impôts en 2013 !

Je tiens d'ailleurs à féliciter les 225 employés municipaux qui travaillent intelligemment aux côtés de la municipalité depuis 5 ans et ont relevé le défi de réduire leurs budgets de fonctionnement tout en étant de plus en plus innovants.

Je souhaite remercier chaleureusement toute mon équipe d'élus qui œuvre avec détermination et ardeur pour l'avenir de Cassis.

Grâce à un travail sans relâche, du courage, une bonne capacité d'adaptation, nous pouvons relever beaucoup de défis et retrouver l'espérance, la confiance en cette période de crise inouïe qui touche notre monde.

J'ai pour habitude de dire qu'on ne réussit rien sans avoir une vision commune, des références communes, sans donner du sens à ce que nous faisons ensemble, chaque jour, avec la passion du cœur et la force de la raison.

Vous pouvez encore et toujours compter sur mon engagement personnel !

**Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une année 2013 paisible et heureuse, ancrée dans l'énergie et la lumière de Cassis !**

**Danielle Milon**

Maire de Cassis

Vice-présidente de la Communauté urbaine  
Marseille Provence Métropole



Créé par décret le 18 avril dernier par le gouvernement de François Fillon, le Parc National des Calanques, 10ème Parc national français et 1er Parc péri-urbain d'Europe, dont 90% de la surface est en mer, en est aujourd'hui à la phase de construction administrative. Son conseil d'administration étant constitué, son Président sera élu le 14 janvier 2013 (pour information, nous avons arrêté la rédaction de ce magazine au 1er janvier 2013).

**A Cassis, près de 81% de notre territoire est dans le Parc National, dont 37,64 % en cœur de Parc.**

Favorable au Parc National des Calanques et ce depuis ses prémices, Danielle Milon, a pendant 4 ans, suivi ce projet de très près. Tout d'abord, elle s'est battue pour que la calanque de Port Miou ne soit pas intégrée au cœur de Parc, afin que la commune puisse rester propriétaire de cet espace particulier qui compte 450 bateaux. Puis elle a travaillé d'arrache-pied et main dans la main avec les associations cassidaines et nos deux syndicats, bateliers et vigneron, aux côtés de l'Etat et des acteurs du GIP pour que nos spécificités et usages soient pris en compte.

Grâce à son action au côté de M. le Préfet de Région et celle du Secrétaire Général de la Préfecture, les viticulteurs ont accepté d'avoir leur vignoble en zone d'adhésion et c'est ainsi le seul parc national au monde à avoir sur son territoire un vignoble AOC.

Pendant 4 ans, Madame le Maire a assisté à toutes les réunions avec le GIP aux côtés de l'Etat et elle est le seul Maire des communes concernées à avoir organisé deux réunions publiques pour informer la population (la première dès novembre 2008 et la seconde, il y a quelques mois).

A l'échelle de Cassis, de nombreuses avancées ont déjà été réalisées, de nombreux outils ont été mis en place pour accueillir le Parc National des Calanques, notamment un système de filtrage à Port Miou qui permet de limiter le flux de véhicules en haute saison, la création d'un parking de dissuasion à l'entrée de la ville avec un système de navettes ou encore l'affichage du zonage en matière de risque incendie.

Pour défendre toujours mieux les intérêts de notre territoire, de notre environnement et du Parc National des Calanques, Madame le Maire, membre du bureau, a décidé d'être candidate à la Présidence du Parc. Si Cassis n'avait pas joué le jeu et accepté d'intégrer une grande partie de son territoire dans le périmètre, il n'y aurait tout simplement pas eu de parc car il y aurait eu rupture de la continuité territoriale... et à l'heure où le débat sur la Métropole est au cœur d'une réflexion collective, chaque commune doit trouver sa place... Affaire à suivre le 14 janvier !



# A L'EVENEMENT 2013

A Marseille-Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture

## Marseille-Provence a été sélectionné pour être Capitale Européenne de la Culture en 2013



Tout au long de l'année, des manifestations culturelles et artistiques animeront tout notre territoire. Un beau programme pour Cassis qui compte quatre manifestations labellisées : Le Printemps du Livre, le Wall For, les Vendanges Etoilées et une très belle exposition de peinture, co-organisée avec l'association Regards de Provence, qui se déroulera pendant quatre mois dans nos Salles Voûtées rénovées et au Musée : "Cassis, Port de La Peinture". Et le 18 mai prochain, c'est l'illustre Groupe F qui viendra faire son extraordinaire show de lumière et de pyrotechnie sur le port, la plage et nos majestueuses falaises... Des rendez-vous à ne pas manquer !



## Les Vendanges Etoilées :

Pour la quatrième année consécutive et pendant 3 jours, le dernier week-end de septembre, Cassis met la gastronomie et ses vins à l'honneur ! Animations culinaires, démonstrations de chefs, marché paysan, repas gastronomique, fête du vin et des vendanges... Réservez aux épicuriens !



Notre parrain depuis 4 ans, Alain Passard

## 25<sup>ème</sup> édition du Printemps du Livre de Cassis autour du thème : « Horizons Multiples »

Sous la présidence de Jean Paul Kauffmann, en présence de Claude Lelouch, Pierre Assouline de l'Académie Goncourt, Tobie Nathan, Prix Femina essai 2012, Antoine Compagnon, Professeur au Collège de France, Maryse Condé, Prix de l'Académie Française 1988, Marcus Malte, Prix Mystère de la critique 2012, Elaine Sciolino, directrice du New York Times à Paris, Marcel Rufo, Boualem Sansal, Prix du roman arabe 2012, Ismaïl Kadaré...  
Exposition photos de Valérie Perrin aux Salles Voûtées.



## 4<sup>ème</sup> édition du Wall For : 29 juin, une soirée d'exception

Cette année l'association Wall For vous propose la projection du diaporama géant sur la falaise du château de Cassis des œuvres de Reza. Témoin humaniste du chaos de la guerre et de ses ravages, Reza saisit la résilience de ceux qui endurent l'inconcevable. Il révèle avec une rare sensibilité la limite invisible où la joie côtoie le désespoir, où l'indulgence se heurte au conflit, mais où la vie triomphe toujours. Du Kurdistan à l'Afghanistan, du Liban à la Turquie, du Pakistan à la Chine, de Sarajevo au Caire, du Rwanda à l'Arabie Saoudite, de l'Afrique du Sud à la France, il nous dévoile la grandeur de l'humanité comme ses plus grandes défaites.

La ville de Cassis a l'honneur de vous proposer en avant première de la projection un concert des Violons de l'Opéra de Paris sur le Môle Vieux.

## Cassis Port de la Peinture, Au tournant de la modernité (1845-1945), exposition aux Salles Voûtées et au Musée, de juin à septembre, co-organisée avec l'association "Regards de Provence".

Cassis, confluent privilégié d'esthétiques diverses où, un siècle durant, se sont côtoyés amoureux de l'art, tenants de la forme et partisans de la couleur... Peintres locaux de l'école marseillaise (Loubon, Courdouan, Guigou, Monticelli, Casile, Ponson, Olive, Crémieux ou Garibaldi...), cubistes et fauves ayant séjourné à Cassis (Braque, Derain, Friesz, Picabia, Verdilhan, Manguin, Camoin, Guindon...), artistes des années folles jusqu'à la guerre, artistes étrangers, anglais comme les membres du « groupe de Bloomsbury » mais aussi allemands, russes ou américains, tous y ont puisé leur inspiration et ont répandu la réputation de Cassis, tous partageant la même fascination pour sa lumière.  
Cassis, lieu emblématique du « partage des Midis », Cassis, cœur du Parc National des Calanques vous fait partager les plus belles œuvres qui lui sont consacrées.

## « Révélation », le Groupe F passe par Cassis !

Le Groupe F est célèbre dans le monde entier pour ses spectacles pyrotechniques, mélange explosif de théâtre de rue, de feux d'artifice et d'effets spéciaux. Pour Marseille-Provence 2013, le Groupe F prépare des « Révélation » en plusieurs épisodes répartis sur différents sites du territoire. Pour l'ouverture de l'année Capitale Européenne de la Culture, les artificiers de génie investissent un de leur territoire de jeu favori : l'eau. Les Révélateurs arrivent par le Rhône. Curieux, ils explorent, ils découvrent, ils rayonnent. Ils révéleront Cassis, son port, son plan d'eau, ses falaises, le 18 mai prochain...



## Port-Miou, étape incontournable du Parc National des Calanques

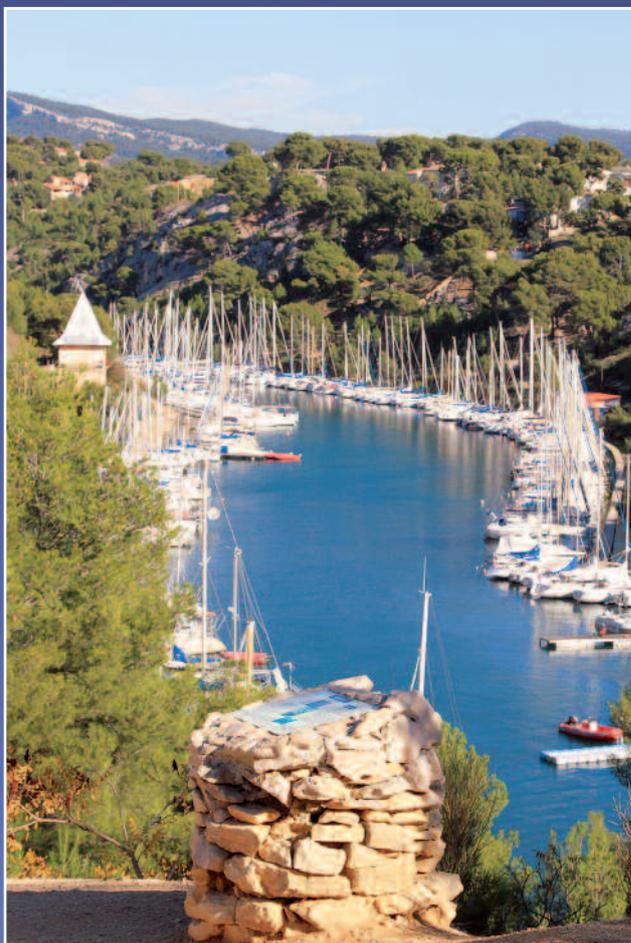
C'est plus de **2 700** bateaux qui ont fait escale  
à Port Miou cette année

Entre 2008 et 2012, tout en conservant l'âme de la calanque et préservant son environnement, leur nombre a plus que doublé. Les plaisanciers ont été nombreux à faire une première escale et revenir plusieurs fois au cours de la saison, heureux de trouver un mouillage tranquille et sécurisé loin de la promiscuité que l'on rencontre souvent dans les ports. Les visiteurs ont pu goûter à la beauté et à la qualité du site, apprécier l'accueil et surtout les nouveaux services qui leur sont maintenant proposés.

### De nouveaux aménagements :

Des efforts financiers importants ont été octroyés pour remettre à niveau les équipements de la calanque. Les deux tiers des pontons ont été réaménagés, le troisième tiers le sera au cours de l'hiver 2013. Les mouillages des 450 bateaux sont intégralement vérifiés et remplacés d'office par fraction chaque année. Deux nouveaux postes de sécurité, comprenant bouées et extincteurs, ont été mis en place.

Enfin, tant attendue depuis des années, l'installation de 3 blocs sanitaires a été achevée au cours du printemps 2012 et de nombreux nouveaux services ont également vu le jour : une laverie, la Wifi et un distributeur de glaçons.



*Niveau fréquentation, les pays nordiques et euro-méditerranéens ont été majoritairement représentés. La Grande Bretagne a fait son entrée dans le peloton de tête.*

*Des plaisanciers de nombreux pays lointains (Nlle Zélande, USA, Australie...) sont venus goûter notre douceur de vivre.*



### Un environnement toujours mieux préservé :

Notre espace de mouillage est cité en exemple pour sa gestion environnementale par le Pavillon Bleu des ports, obtenu pour la seconde année consécutive.

La préservation de l'environnement demeure notre préoccupation permanente. De nombreux services de ramassage des déchets ont été mis en place pour sensibiliser les plaisanciers au maintien de la qualité du site. Un ensemble de dispositifs permet de répondre aux normes européennes dans le cadre du Plan de réception des déchets mis à jour régulièrement, et de satisfaire aux exigences du Pavillon Bleu européen des ports :

- **22** containers à déchets ménagers
- **10** containers de tri sélectif
- **1** bac de rétention pour batteries usagées
- **1** bac pour les huiles de vidange
- collecte des fusées de détresse périmées
- récupération des encombrants
- pompe à eaux noires et grises des bateaux
- distribution gratuite de feuilles absorbantes hydrophobes

Une vidéo des fonds sous marin de l'avant calanque a permis de constater que depuis l'interdiction du mouillage sauvage et l'installation des 30 mouillages écologiques sur cette zone, la Grande Nacre et la Posidonie confirment leur réappropriation des fonds.

Tous les ans au mois d'avril, 50 plongeurs et 150 plaisanciers et bénévoles participent à la « journée Calanque propre » qui permet de retirer une quinzaine de mètres cubes de macro déchets issus principalement du passé industriel de la calanque.



## Manifestations nautiques : une étape prestigieuse à Port Miou

Des régates officielles de plus en plus nombreuses sont organisées conjointement par la ville et les associations nautiques présentes dans la calanque.

En sus des IT Sail Cup, Duo Cipriani, 13 à la voile, GLCR Luxembourg toujours au rendez-vous... de nouvelles régates ont d'ores et déjà fait acte de candidature pour être accueillies en 2013.





L'Environnement :  
priorité pour la municipalité  
qui compte 81% de son territoire  
dans le Parc National des Calanques

### Créer des outils adaptés à la protection de l'environnement :

Le service environnement a entrepris, sous l'impulsion de Madame le Maire, le grand chantier de réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Cet outil logistique et technique permet de répondre efficacement, dans les plus brefs délais, aux crises potentielles qui pourraient survenir dans la commune (inondation, feu de forêt, etc.).

Plongeurs, médecins, infirmières, Comité des Feux de Forêts, chaque corps de métier a été sollicité par la municipalité pour se rendre disponible en cas de crise sur la commune.

En 2013, un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) sera finalisé afin d'informer chaque Cassiden des risques existants sur la commune et leur donner les bonnes réactions à avoir en cas d'alerte.

Face aux risques de feu de forêt, la municipalité a entrepris cette année de gros travaux pour la mise en sécurité du collège et, de ce fait, du village.

En effet, afin de rendre cette zone plus accessible et la protéger efficacement du feu, une piste de contournement DFCI du collège des Gorguettes et la pose d'une citerne enterrée de 30 000 litres ont été réalisées, assurant ainsi une sécurité maximale dans le secteur.

Pour lutter contre les feux de forêt, des citernes sont également disposées sur le massif du Cap Canaille. Cette année elles ont été vérifiées et restaurées par la municipalité pour un fonctionnement optimal. De plus, grâce à l'aide du Lions Club, 2 citernes supplémentaires seront installées sous le massif.



### Cassis territoire propre et entretenu

Durant la saison estivale, Cassis passe

de **8 000 à 40 000** habitants :

un défi de taille pour les acteurs de la propreté et de l'hygiène et qui ne peut être relevé sans le concours de chacun.

Pour assurer l'entretien de nos 5 km de littoral, un nettoyage quotidien est effectué de juin à septembre par une association d'insertion qui assure chaque année l'évacuation d'environ 30 m<sup>3</sup>, soit 30 000 litres de déchets en tout genre. Grâce au travail incessant de sensibilisation sur le littoral, en 2012 nous avons enfin pu relever une baisse significative des pollutions.

Pour lutter contre les mégots encore très présents sur notre littoral, la municipalité a mis en place en 2012, en plus des cendriers jetables, des cendriers durables (petite boîte en fer). En 2013, les campagnes de sensibilisation seront renforcées par la mise en place de distributeurs de cendriers à l'entrée des plages.

En 2012, la municipalité a choisi l'association Avie, partenaire du Marseille-Cassis pour l'enlèvement et le tri des déchets, pour élaborer, avec l'association des commerçants, le collège des Gorguettes et les services de la ville, un plan de recyclage du papier et des cartons.

**Graffiti** : la collaboration avec la société "http" se poursuit. Ils interviennent dès qu'un appel nous signale la présence d'un tag.



## Sensibilisation à l'environnement : l'affaire de tous et surtout des plus jeunes !

Depuis 2008, la municipalité met un point d'honneur à sensibiliser les citoyens, et notamment les plus jeunes, au respect de l'environnement. Un partenariat solide et efficace s'est donc installé entre la municipalité et les associations locales de préservation de l'environnement.

La fondation SURFRIDER assure fin mars une sensibilisation de nos ados à la gestion des déchets en mer dans le cadre des Initiatives Océanes. Un succès chaque année renouvelé, tant auprès des élèves que de leurs professeurs, sur le terrain comme en classe.

La municipalité organise également chaque année, début juin, l'événement Calanques Propres. Cette année encore, 80 bénévoles amoureux de Cassis ont collecté les déchets accumulés durant l'hiver.

En 2012, l'association Calanques Buissonnières a pu, dans le cadre d'un partenariat municipal, organiser des sorties naturalistes avec les enfants des écoles de Cassis et travailler sur l'apprentissage du respect de l'environnement et de la biodiversité.

En 2013, cette association cassidaine organisera une Fête des Calanques qui permettra de promouvoir notre territoire d'exception.

La ville de Cassis réalisera à cette occasion une plaquette des "eco gestes" en mer comme sur terre ; plaquette qui permettra à tous de connaître les bonnes pratiques et les outils permettant de les mettre en œuvre.

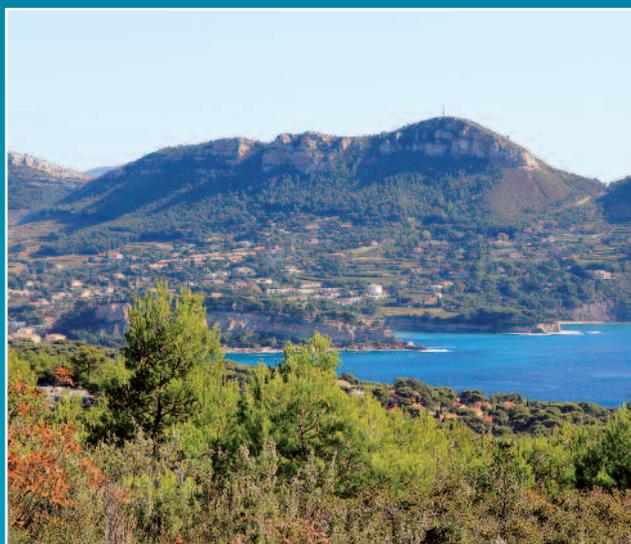
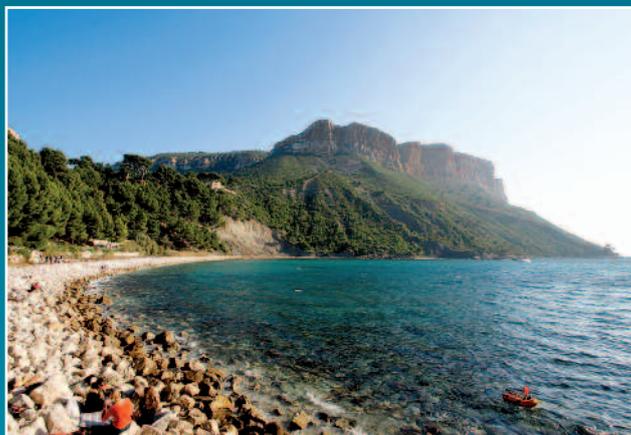


## Cassis atteint l'excellence quant à la qualité de ses eaux de baignade :

Pour la deuxième année consécutive, les services de l'Etat ont classé les 4 plages de la commune en qualité excellente. Ce classement est le fruit d'une volonté municipale : après un sombre passif (pavillon noir en 2007), sous l'impulsion de l'élu à l'environnement, le service a eu pour objectif prioritaire la qualité des eaux. C'est ainsi qu'en 2012, après 4 ans de travail assidu sur ce dossier, Cassis :

- Honore chaque année le label Pavillon Bleu et ce depuis 2009 (y compris pour la calanque de Port Miou).
- Renouvelle en 2012 la Certification de la gestion de la qualité des eaux de baignade, que la municipalité a obtenue en primeur dans les Bouches-du-Rhône en 2011, ce qui lui a permis d'anticiper les exigences de la directive européenne 2 ans avant son entrée en vigueur en 2013.

En 2013, le travail de fond pour maintenir ce niveau d'excellence se poursuit, avec entre autre la réalisation de la cartographie exhaustive du réseau pluvial sur la commune. Cette investigation permettra d'évaluer les aménagements durables qui répondront à notre souci de préservation du milieu et des infrastructures lors d'inondations.



La législation française impose aux communes de plus de 3 500 habitants de disposer de 20 % de logements sociaux conventionnés sur le nombre total de résidences principales. Aujourd'hui Cassis compte 8 % de logements sociaux.

Le projet de loi relatif à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social devrait relever l'objectif de 20 à 25 % de logement social par commune.

Pour atteindre la barre des 25 %, la ville devrait alors construire plus de 550 logements sociaux. Ce chiffre est impossible à atteindre, compte tenu des spécificités territoriales de la commune, du fait notamment de la rareté du foncier et des contraintes réglementaires de notre territoire.

Cependant, le logement est une priorité pour nous tous. Répondre à la diversité des besoins et permettre à tous les Cassidens de se loger dignement sont des objectifs que Madame le Maire a souhaité prioriser dès le début de sa mandature, à travers plusieurs projets et initiatives.

## Prioriser la réalisation de logements sociaux sur le foncier communal :

### Les Brayes

Le début de la mandature de Madame le Maire a été marqué par un acte fort : la renégociation avec la SOGIMA du projet des Brayes. A l'origine, ce projet ne comportait que des villas à loyers libres. L'introduction d'une majorité de logements conventionnés dans ce programme paraissait logique compte tenu de la faible réserve foncière communale. La construction des villas a été terminée au mois d'avril, la ville a donc procédé à l'attribution des 16 villas à loyers conventionnés.

Les modalités d'attribution des logements sociaux sont fixées par le Code de la Construction et de l'Habitat. La commune, l'Etat et les partenaires financiers sont des réservataires, c'est-à-dire qu'ils ont le droit de réserver une partie des logements pour proposer leurs candidats. C'est ce que l'on appelle les contingents.

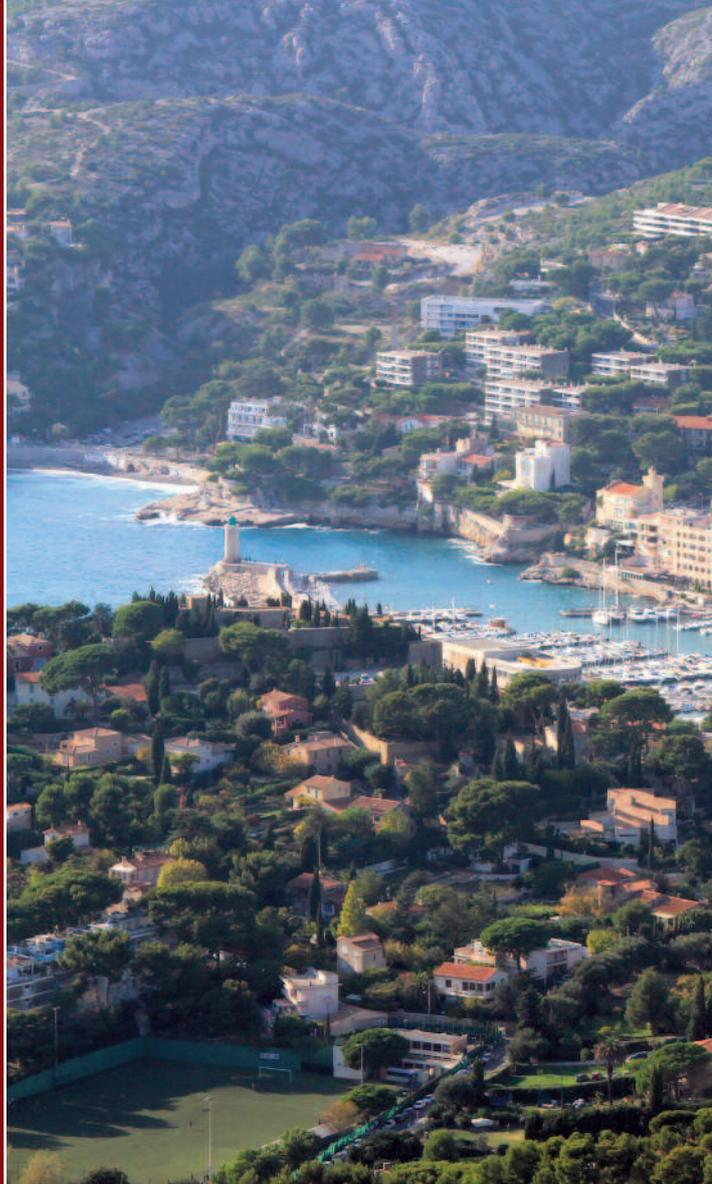
Concernant le contingent de logements sociaux de la ville, Madame le Maire a souhaité que cette attribution s'effectue par tirage au sort parmi les personnes répondant aux critères d'éligibilité d'obtention d'un logement social. 3 familles cassidaines ont ainsi pu aménager dans ces logements pavillonnaires à loyers modérés au mois de mai.

Madame le Maire est également intervenue auprès de chaque réservataire afin que ce soit des familles cassidaines qui bénéficient de leurs logements conventionnés.

### Cinq logements sociaux avenue Alphonse Daudet

Toujours dans cette perspective de maximiser le foncier communal, la ville réalisera très prochainement un petit programme de cinq logements sociaux sur un terrain situé avenue Alphonse Daudet. Ce projet respectera au mieux l'ambition portée par la loi GRENELLE II portant engagement national pour l'environnement.

Il s'agira d'une construction bioclimatique, novatrice en matière environnementale. La commune a pour ambition de privilégier la production de logements à faible consommation d'énergie pour répondre d'une part aux préoccupations en matière de développement durable, mais aussi pour favoriser la baisse du coût des charges locatives qui ne cesse d'augmenter. En effet, selon la Commission de Régulation de l'Energie, les dépenses liées à l'énergie devraient augmenter de 30% d'ici à 2016, les coûts d'acheminement et de production du gaz et de l'électricité étant de plus en plus importants.



## La rénovation urbaine :

La commune a souhaité également concentrer ses efforts sur la rénovation urbaine dans le centre ancien. L'aide financière proposée aux propriétaires par le biais de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a eu pour effet de les inciter à réinvestir dans leur logement.

Depuis la mise en place de l'OPAH, plus de 80 logements ont été rénovés dans le centre ville. Ce dispositif a permis de lutter contre la dévalorisation du centre qui se manifestait par une dégradation du bâti et des logements. Outre la remise sur le marché de logements vacants et leur adaptabilité aux règles de décence, l'OPAH a développé l'offre de logements privés conventionnés.

Le parc privé, du fait de son importance et de sa diversité est la composante majeure qui structure les marchés locaux. Aussi, une intervention de long terme sur le parc locatif privé existant, par des dispositifs tels que l'OPAH, permet, par le développement de logements privés conventionnés, d'influencer à la baisse le marché local.

La ville participe donc activement au Programme d'Intérêt Général mis en place par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole (PIG communautaire), depuis la fin de l'OPAH le 31 décembre 2012. Il s'agit du même dispositif, c'est-à-dire que les propriétaires bailleurs et occupants pourront prétendre à l'obtention de subventions pour la rénovation de leur bien, à la différence que ce système d'aide est étendu à tout le périmètre de la ville. Une équipe opérationnelle sera chargée d'aider les propriétaires dans le montage de leurs dossiers technique et administratif.



*Projet Avenue Alphonse Daudet*

## Acquisition de logements :

La préemption urbaine est également un outil à la disposition de la commune qui lui permet de remettre sur le marché des logements à loyers conventionnés et correspondant aux caractéristiques de décence.

Des travaux ont d'ailleurs été réalisés cette année dans un logement acquis par le biais de la préemption dans le centre ville. Dès la fin de sa réhabilitation, celui-ci a été mis à disposition d'un Cassidien à un loyer modéré.

La commune a également choisi d'utiliser une procédure originale et peu utilisée pour un bien inoccupé, inhabité et non entretenu situé au 13 rue Frédéric Mistral. La com-

mune a réalisé de nombreuses recherches afin de retrouver les propriétaires du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> étage de cet immeuble. Ces dernières se sont avérées infructueuses, car la commune n'a pas pu identifier un propriétaire connu.

La réglementation permet dans ce cas précis d'entreprendre une procédure de déclaration de « biens sans maître ». Des mesures de publicité ont été mises en œuvre. A l'issue de celles-ci, si aucun propriétaire ne s'est manifesté, la commune deviendra propriétaire de ces 2 appartements. La ville pourra par la suite procéder à leur rénovation et les attribuer à des familles de Cassidiens.



Les questions économiques sont traitées par Madame le Maire et son équipe au travers d'une politique municipale d'ensemble dont chaque axe apporte sa contribution à l'économie locale. Prioriser notre action en ce domaine est encore plus important aujourd'hui, dans la période de crise que nous traversons. Nous poursuivrons donc énergiquement notre travail en faveur de l'emploi, de la création d'entreprises et du soutien aux commerces locaux pour continuer à conjuguer Cassis aux 4 saisons.

### La création d'emplois sur la commune

Le premier levier sur lequel la commune souhaite agir est celui de l'emploi et de la création d'entreprises sur notre territoire. Le chômage atteindra probablement des sommets en 2013, la commune se doit, à son niveau, de créer sur son territoire et dans ce contexte difficile, les conditions les plus favorables possibles en faveur de l'emploi.

Cette politique se traduit par le développement de nouveaux services à la population. L'ouverture de la piscine communautaire, du parc d'aventure et des établissements de plage, ont permis de créer de nouveaux emplois sur la commune. La municipalité accompagne également toutes les initiatives privées porteuses d'activité et d'emplois pour l'avenir, tel que le projet d'hôtel au quartier du Bestouan.

D'autre part, la mise en place de dispositifs comme l'OPAH (voir page 10) contribue aussi à créer une dynamique de l'emploi. Ce programme de rénovation de logements du centre ancien avec un montant cumulé de travaux de plus de 1.7 million d'euros correspond à près de 34 emplois. En effet, l'Insee considère que 50 000 euros de travaux réalisés par une entreprise artisanale génèrent un emploi.

Le tissu artisanal constitue donc bien un maillon essentiel de notre tissu économique par le poids qu'il représente et sa capacité à dynamiser notre territoire.

A Cassis, le coût des terrains et des locations contraint trop souvent les artisans à quitter notre commune.

Ils attendaient de ce fait la création d'une zone artisanale depuis plus de 30 ans, sans jamais la moindre avancée des précédentes équipes municipales !

La municipalité s'est investie dans ce projet dès 2008 et en a étudié la faisabilité.

Dans ce contexte de rareté du foncier, nous avons rapidement identifié une parcelle de terrain appartenant à la société Lafarge. Elle est située à proximité immédiate du Technoparc, quartier du Bregadan, en bordure de la voie conduisant à la déchetterie.

La procédure d'acquisition a pris du temps car de nombreuses contraintes devaient au préalable être levées : Tout d'abord, une modification du Plan d'Occupation des Sols a été menée, intégrant notamment une enquête d'utilité publique afin d'associer et prendre en compte l'expression des riverains.



D'autre part, la proximité d'une carrière où des tirs de mines sont réalisés tout au long de l'année imposait d'effectuer un certain nombre d'études d'impact. Ces dernières terminées, les travaux de réalisation de la zone artisanale pourront prochainement débuter pour aménager plus de 5000 m<sup>2</sup> de locaux permettant d'accueillir près de 150 emplois.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole se chargera de l'aménagement et de la commercialisation de ces terrains, en lien étroit avec la commune et surtout avec une forte préoccupation d'intégration dans le paysage.

La municipalité a également confié à la SOLEAM, société publique locale, l'aménagement de terrains affectés à l'activité économique depuis 1990, selon le Plan d'Occupation des Sols de la Commune et situés sur la route de Roquefort La Bédoule, en continuité du site du Bregadan. Il s'agit d'un nouvel espace réservé à des entreprises tertiaires, là aussi porteuses d'emplois, et à la construction d'un programme destiné à accueillir des activités en lien avec la santé et les personnes âgées.

Par ailleurs, la commune s'emploie à créer une synergie entre la demande et l'offre d'emplois locaux, notamment en lien étroit avec les commerçants afin de faciliter leurs opérations de recrutements. Par le biais du Centre Communal d'Action Sociale, elle est également à l'initiative depuis 2008 d'un Forum Intercommunal de l'Emploi, véritable rencontre entre les entreprises locales et les personnes à la recherche d'emplois.

## L'animation du centre ville et le développement du commerce local

Le commerce de proximité constitue la base de notre quotidien et structure le lien social villageois. Dès son élection, Madame le Maire a pris la mesure de cette réalité et a entrepris avec son équipe un véritable travail de proximité axé sur la redynamisation et l'attractivité du centre ville.

Afin de permettre aux Cassidens de se réapproprier leur village, l'accessibilité au centre ville a été grandement améliorée par la mise en place de mesures destinées à faciliter le stationnement et de favoriser la fréquentation des commerces locaux. Les travaux d'agrandissement du parking des Mimosas s'inscrivent dans cette logique, sans parler du meilleur accueil qui sera ainsi fait aux visiteurs.

Toujours pour un Cassis aux 4 saisons, la commune a également créé ou favorisé la création d'un ensemble d'animations destinées à développer la fréquentation et l'attractivité de Cassis hors période estivale.

La Braderie de Cassis, imaginée avec l'association des commerçants, bénéficie chaque année d'une fréquentation accrue. Des manifestations de qualité, comme les Vendanges Etoilées ou le Marché italien, constituent également de très belles réussites et déplacent un nombre croissant de visiteurs attirés par la convivialité de notre village.

Toujours dans cette perspective de redynamiser le centre-ville et de permettre aux Cassidens de vivre leur village au quotidien, la commune a créé fin septembre 2012 un marché paysan. Situé place Clémenceau, ce marché permet ainsi à la population cassidaine, et en particulier aux actifs non disponibles la semaine, d'avoir accès à une offre alimentaire produite localement.

Par ailleurs, la commune continue son travail sur la préservation des commerces de proximité. S'appuyant sur le Périmètre de sauvegarde du commerce qu'elle a instauré, la ville vient de préempter un commerce dans le centre ville afin de favoriser l'installation d'une activité de presse. En effet, très attendue en hyper-centre, cette activité est essentielle à l'animation de notre cœur de ville.



La société Weichai Power au Bregadan est une belle réussite, notamment en terme d'emplois. Depuis son arrivée, l'entreprise est passée de 115 à 190 salariés.



## ANIMER CASSIS AUX QUATRE SAISONS

Depuis 2008, à budget constant, Madame le Maire et son équipe ont su remettre Cassis en scène grâce à une politique culturelle ambitieuse, innovante et variée tout en préservant et valorisant l'authenticité de nos fêtes votives. En 2013, grâce à la qualité de ce travail, Cassis occupera une place de choix dans la programmation de Marseille-Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture. Quatre manifestations labellisées, des surprises et des Salles Voûtées entièrement rénovées... (voir article P.5)

### Tour d'horizon 2012

**Au cours de l'hiver 2012**, l'association Rencontres Musicales de Cassis a animé le site de l'Oustau Calendal en programmant de superbes concerts classiques avec des musiciens internationaux. En 2013, les Rencontres Musicales organiseront un très beau concert fin janvier et un festival début avril.

#### Une année au musée

**Au fil de l'année**, sous la houlette de son nouveau Conservateur Jean-Claude Cayol, le Musée Méditerranéen Municipal d'Arts et Traditions Populaires a présenté 3 expositions exceptionnelles qui ont été vues par plus de 9000 personnes : « Un maître du graphisme, Claude Weisbuch à Cassis » dans le cadre du Printemps du Livre, « Les métiers de la mer » retraçant l'histoire de la pêche. Quant au dernier trimestre, il fait encore la part belle à la tradition, à travers l'exposition « Les costumes provençaux ».

**En février**, la MEVA a accueilli des classes des écoles de Cassis autour de l'exposition de la « Semaine de la Langue Française » et du concours d'écriture "Dis-moi 10 mots qui nous relient".

#### 24<sup>ème</sup> édition du Printemps du Livre

**Au printemps**, l'association du Printemps du Livre a fêté sa 24<sup>ème</sup> édition avec des écrivains prestigieux et un croisement d'écriture de très grande qualité. A cette occasion, la bibliothèque a organisé pour la 3<sup>ème</sup> année l'événement « Livres en fugue », une animation gratuite, qui remporte toujours un vif succès grâce à vos nombreux dons de livres faits à la bibliothèque.

#### Le Four Banal ouvert au public

**Depuis le printemps**, le Four Banal est ouvert au public. Plus de 2000 visiteurs ont admiré ce four du XVII<sup>ème</sup> siècle. En 2013 une chasse au trésor sera mise en place à l'attention des enfants, jeu gratuit de découverte du patrimoine cassidain.

**Durant les vacances de printemps**, puis durant la période estivale, ce sont les exposants du Quai des Artistes qui ont investi le port.



**Le 29 mai**, la désormais traditionnelle Fête des Voisins organisée depuis la Maison de l'Europe et de la Vie Associative a fédéré l'ensemble des associations cassidaines dans une ambiance chaleureuse.

**Fin mai**, "Les Drailles de la Mémoire" ont présenté l'exposition de photographies "Les rues du Cassis d'Antan", aux Salles Voûtées.

**A partir du 8 juin**, les Cassidens ont pu découvrir l'exposition « Cassis Secrète », à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative, organisée par un collectif de photographes amateurs.

**Le jeudi 21 juin**, Cassis Organisation a lancé la saison estivale et la Fête de la Musique en ouvrant les scènes implantées en centre ville, en priorité aux musiciens cassidains.

**Les samedi 23 juin et dimanche 1er juillet** se sont déroulées les traditionnelles fêtes votives de la St Jean et de la St Pierre, organisées par Cassis Animation.

#### Un Wall For exceptionnel !

**Le 29 et le 30 juin**, l'association Wall For a mis à l'honneur pour sa 3<sup>ème</sup> édition deux personnalités à travers une projection monumentale : Henri Cosquer pour sa découverte de la Grotte Cosquer et Titouan Lamazou, pour ses portraits de femmes du monde. La projection Wall For a été suivie par le concert de Madalena, artiste cassidaine, organisé par Cassis Organisation.



**Le 6 août**, dans le cadre des Nocturnes Littéraires, plus de 40 auteurs ont présenté et dédié leurs derniers livres.

**Chaque mercredi matin des mois de juillet et août**, jeunes et moins jeunes ont pu assister gratuitement au Jardin des Contes dans le jardin public et écouter les histoires et les « leçons de musique » proposées par la bibliothèque de Cassis.

**Fin août**, l'association Stimulus a organisé avec le soutien de la ville de Cassis et le chorégraphe cassidain Philippe Talard, un festival d'Art contemporain « Scènes Argentiques ». Le programme était composé de spectacles chorégraphiques et musicaux, de répétitions publiques des spectacles, d'une exposition d'art contemporain.

**En septembre**, record d'affluence battu pour les Journées Européennes du Patrimoine : visites du Musée d'ATP, du Château de Cassis ouverts exceptionnellement pour l'occasion, balade des Drailles de la Mémoire,...

### 1er Forum des Associations !

**Samedi 15 septembre 2012** a été inauguré le premier forum des associations organisé par la Ville de Cassis sur la Promenade Aristide Briand. L'événement a permis de mettre à l'honneur les bénévoles des associations et a offert aux Cassidens la possibilité de s'inscrire aux nombreuses activités développées pour eux.

### Vendanges Etoilées

Dans le cadre de la très belle manifestation des Vendanges Etoilées, la 40<sup>ème</sup> édition de La fête des Vendanges, organisée par Cassis Animation, s'est déroulée **le 30 septembre dernier**. Une bien belle cuvée... très arrosée !

**Nouveauté de la rentrée** : depuis le début du mois d'octobre et jusqu'à la fin mars, le Château de Cassis ouvre gratuitement ses portes au public tous les mardis matin pour des visites guidées par MM. Gérard Gaudin et Jean-Claude Cayol.

### Le Festival du Rire, superbe réussite !

**Les 16 et 17 novembre 2012**, le Festival du Rire de la ville de Cassis, organisé par la municipalité, s'est tenu à l'Oustau Calendal autour d'un programme où les jeunes talents, sélectionnés à travers la France, ont rivalisé d'originalité pour remporter le Prix du public.

Jeunes talents et têtes d'affiche - Patrice Laffont, Anthony Joubert et Karim Duval - ont fait salle comble.

**En décembre**, défilés et spectacles tout public et pour enfants, exposition sur les traditions provençales et Noël, et bien d'autres animations, ont ponctué le traditionnel Marché de Noël organisé par la ville de Cassis, Cassis Animation et l'Office de Tourisme. En 2012 c'est le thème « Noël au Jardin » qui a été joliment mis en scène par les services municipaux.

**Et cette année encore**, le Four Banal a accueilli l'exposition "La table des 13 desserts" organisée par Maryse Filosa.

**En 2013, toutes ces manifestations seront reconduites.**



Très beau succès pour les soirées de la retraite aux flambeaux du 13 juillet, des feux d'artifice et des bals publics des 14 juillet et 15 août. Un record d'affluence cette année !

La soirée en Provence autour de l'anchoïade, **le vendredi 27 juillet**, organisée par Cassis Animation, s'est déroulée autour d'un concert lyrique donné par l'association Artcanto, placé sous la direction artistique et musicale de Jean-François Ercolani, baryton soliste international.

### Les nuits vagabondes embrasent le port !

**Samedis 21 Juillet, 11 et 25 août...** Les 3 concerts événementiels gratuits, organisés par l'association Cassis Organisation, ont animé les Nuits Vagabondes et embrasé les quais du port : Hommage à Supertramp, « 100 % Stones », et Nikita.





Une saison riche pour l'Office de Tourisme : hausse de fréquentation et nouveaux services offerts aux visiteurs.

## Une fréquentation toujours aussi soutenue

Grâce à une ouverture en journée continue renforcée sur la période de mai à septembre, près de 156 000 personnes ont été accueillies cet été dans les locaux de l'Office de Tourisme.

### Période estivale 2012 en quelques chiffres :

- En juillet : pour la première fois dans l'histoire de l'Office de Tourisme, la clientèle étrangère a été la plus nombreuse à franchir les portes de l'établissement, représentant 54 % des visiteurs avec une présence très marquée des anglais, des allemands et des belges.

- En août : la situation s'est inversée avec une clientèle française très importante (64 % des visiteurs) alors que les anglais, les allemands, les italiens et les espagnols gardaient la pole position du côté des visiteurs étrangers.

- Enfin en septembre, la clientèle étrangère a été de loin, à nouveau, la plus nombreuse : anglais, allemands, belges et canadiens étaient très présents.

Pour la clientèle française, la provenance des visiteurs s'est établie comme suit : Ile de France, Rhône Alpes, Paca, Bretagne, Nord Pas de Calais.

L'antenne de l'Office de Tourisme installée sur le parking des Gorguettes, mise en place en juillet-août, a connu cette année encore beaucoup de succès auprès des personnes qui ont utilisé ce parking de « délestage ». A noter que cette antenne a reçu près de 71 % de clientèle étrangère cette saison.

Le système de parking aux Gorguettes est plébiscité par près de 98 % des usagers qui ont utilisé les services des navettes à destination du Casino ou de la Presqu'île. Le service de navettes a de nouveau très bien fonctionné cette saison.



## Les nouveaux services proposés par l'Office de Tourisme en 2012

Depuis le mois d'avril, une boutique a été mise en place. Cette boutique propose la commercialisation de billetteries comme celle du petit train touristique, et un panel d'objets souvenir de Cassis.

Le tout nouveau Bureau des Guides de Cassis et des Calanques, installé depuis le printemps 2012, proposera à partir du 1er mars 2013 des activités à l'année aux Cassidens de 7 à 77 ans : enfants, adolescents, adultes, familles et seniors ! Au menu du Bureau : escalade, randonnée, parcours aventure, stages multi activités pendant les vacances scolaires, découverte patrimoniale... pour tous les niveaux, de l'initiation au perfectionnement, encadré par des Guides de montagne, des Accompagnateurs Randonnée, et des moniteurs d'escalade.

Les visites guidées de Cassis – visites patrimoniales - ont été mises en place par l'OT sur la période du 25 juin au 31 août 2012 avec succès : plus de 650 personnes ont suivi ces 52 visites organisées en français et en anglais permettant ainsi à de nombreuses personnes venant à Cassis pour la première fois (64 % des participants) de découvrir les petites rues et des aspects parfois moins connus des visiteurs. Toutes ces visites se terminaient par la dégustation de produits locaux qui a été très appréciée. Une expérience à reconduire très certainement !

L'ouverture de la centrale de réservation fin août a été également un fait marquant de la saison 2012. Cette centrale, accessible depuis la page d'accueil du site internet de l'Office de Tourisme, est mise à jour directement par les hébergeurs via internet. Elle permet au client de connaître les disponibilités des hébergements, de pouvoir effectuer leurs réservations, et d'obtenir une confirmation en temps réel.

Aujourd'hui, la centrale a débuté son activité avec les hôtels et les maisons d'hôtes et la commercialisation des meublés est envisagée pour 2013, ainsi que la mise en place de « package ». La centrale de réservation va proposer dans les mois qui viennent, la commercialisation d'autres prestataires (restauration, visite des calanques, activités sportives, etc.) en complément de l'hébergement. C'est un outil très utile également pour les réservations de dernière minute au comptoir de l'OT.



## Les groupes touristiques toujours nombreux à Cassis !

D'avril à septembre :

plus de **1000** bus de tourisme accueillis représentant près de **50 000** personnes acheminées par la navette petit train spécialement mise en place pour les groupes.

**Nouveauté en 2013 : la plateforme touristique.** Cette année de mai à septembre, les cars se gareront aux Gorguettes libérant définitivement comme promis la zone des Carriers (info page 26).

## Des événements également portés par l'Office de Tourisme et qui seront reconduits en 2013

Les Comptoirs du Jazz : 6 soirées en juillet - août sur la terrasse de l'Oustau Calendal.

Les Vendanges Etoilées du 22 au 30 septembre avec, en 2012 des nouveautés : un dîner au Château dans le cadre de la Fête Nationale de la Gastronomie, une exposition photographique en partenariat avec l'Office de Tourisme du Piémont Oloronais, les Cantines chics dans nos écoles, et comme chaque année des démonstrations de chefs avec un public toujours très nombreux, la participation des écoles de Cassis au Concours de dessins,...

Les Antiques et les Modernes de Cassis du 1er au 4 novembre, à l'Oustau Calendal : Exposition et vente d'œuvres d'art anciennes et contemporaines, avec la présence de galeristes de renom.



Visite des mythiques Pen Duick d'Eric Tabarly en septembre 2012...





Améliorer et développer l'existant en matière de politique sportive et événementielle, tout en créant de nouvelles actions à destination des jeunes, c'est le challenge que nous nous fixons.



## Sport et Loisirs

### Vie associative :

Grâce au fort investissement de la ville de Cassis par la mise à disposition des équipements sportifs, de l'attribution de subventions, de moyens humains et matériels, la vie sportive est très dynamique et compte 35 associations. Ainsi, tout au long de l'année et dès 5 ans, les Cassidens peuvent pratiquer tout type de sport, qu'il soit individuel ou collectif, en salle ou en extérieur.

En 2012, le Forum des Associations a remporté un vif succès avec la participation de près de 80 associations sportives, culturelles et caritatives. Cette formule sera donc reconduite avec ce même esprit fédérateur pour promouvoir les actions de tous.

De même, la soirée des trophées sportifs a permis de mettre en avant les résultats sportifs des meilleurs de chaque club et l'investissement de leurs dirigeants et bénévoles. Ceci démontre bien une fois de plus, le travail considérable et constant des clubs et associations sportives de Cassis. Nous vous donnons rendez-vous le 8 février 2013 pour la 3<sup>ème</sup> édition des trophées sportifs !

### Ecole de voile et activités nautiques :

Après un vif succès tout au long de l'été sur la base de voile (+ 23 % de stages), un cycle de voile gratuit a été mis en place pour l'année scolaire 2012/2013 pour toutes les classes de CE2, CM1 et CM2 de Cassis.

En parallèle le nombre de places disponibles en loisirs les mercredis a été augmenté à la fois le matin et l'après-midi.

Une nouvelle activité catamaran adulte a été développée les jeudis, vendredis et les samedis en dehors des périodes de vacances scolaires.

### Activités estivales :

Les animations plages gratuites, tant en gymnastique douce pour les adultes, qu'en activités ludiques pour les jeunes ont été une réussite.

Les activités de l'accrobranche et du stade nautique ont également connu une augmentation de fréquentation, ce qui traduit un fort besoin de pratiques sportives, même en période estivale.

### Le centre d'hébergement :

Le centre d'hébergement, toujours apprécié des écoles, optimise sa gestion en réorientant également son offre en direction des clubs, des ligues et des fédérations sportives, ainsi que des associations de seniors, avec une politique tarifaire adaptée. Les sports de pleine nature, comme la randonnée, la plongée et l'escalade peuvent ainsi profiter d'un accueil de qualité pour explorer les richesses de Cassis.

### Marseille-Cassis :

En 2012, cette course est devenue un "20 km" et traverse désormais le Parc National des Calanques. Malgré des conditions météo très difficiles, le succès a été au rendez-vous avec 12 523 participants et un podium de kenyans hommes et femmes pour un premier record masculin à 58'16" et féminin en 1h07'58".

Encore toutes nos félicitations aux Cassidens qui ont bravé le vent et le froid, le samedi pour la marche et le dimanche pour la course.





## Jeunesse

### Nouveaux équipements :

L'espace Sébastien d'Orso sera terminé dès le premier trimestre 2013. Un plateau sportif avec deux terrains multisports, des salles d'activités, un nouvel Espace Jeunes et de nouveaux locaux pour la direction des sports et loisirs seront bientôt au service des Cassidens. Ce sera l'occasion de développer une nouvelle programmation ambitieuse à destination des jeunes.

De plus, un stade multi-activités adapté aux usages actuels verra le jour aux Gorguettes. Début des travaux en mai 2013.

### Stages multisports :

Sur l'ensemble de l'année 2012, plus de 230 stages ont été réalisés durant les vacances scolaires. En été, cela a représenté une augmentation de 55 % par rapport à 2011. Conscients de l'intérêt des enfants pour ces formules où les activités sont variées et l'équipe d'encadrement de qualité, la municipalité met tout en œuvre pour améliorer et étoffer au maximum son offre en matière de loisirs pour les jeunes durant les périodes de vacances.

### Fête du sport des écoles intercommunales :

Cette manifestation réalisée en 2012 à Cassis a regroupé près de 400 enfants de Cassis, de Roquefort la Bédoule et de Carnoux. A cette occasion les élèves ont inauguré les rues du vieux Cassis lors d'une heure de course d'endurance.

### Patinoire :

Appréciée du jeune public, cette installation est reconduite jusqu'au 3 mars 2013 et les élèves des deux écoles primaires auront la chance d'être initiés aux pratiques de glisse dans le cadre de l'e.p.s. par les éducateurs municipaux.



## La saison sportive 2012 en chiffres :

Fréquentation des installations sportives :	<b>48 783</b> personnes
Stages multisports sur l'année :	<b>230</b> enfants
Stages de voile :	<b>442</b> personnes
Séances de voile pour les écoles externes et internes :	<b>2 118</b> enfants
Le centre d'hébergement a accueilli :	<b>6 513</b> personnes
Participations aux animations estivales plages :	<b>1 850</b> adultes et enfants

## Événements sportifs

De grands événements sont programmés pour 2013 : le VTT Off Road (mars), le défi Calendal (juin), le triathlon, l'Open de Tennis, la Cassis Race (septembre), et le Marseille-Cassis (octobre).



Depuis son arrivée aux commandes de la ville, Danielle Milon n'a cessé d'affirmer son attachement au fonctionnement des services liés à l'enfance. Le travail mené par son équipe en lien étroit avec les services concernés permet aujourd'hui de constater la réalisation de projets structurants, tant en ce qui concerne les modes de garde des très jeunes enfants (0 à 3 ans) que tout ce qui peut permettre le meilleur fonctionnement possible des écoles, des services périscolaires et des activités de centre aéré.

### Collaboration service des sports :

L'école de voile de Cassis accueillera cette année toutes les classes de CE2, CM1, CM2 du village pour un cycle d'apprentissage au troisième trimestre.

La Fête du Sport Intercommunale des écoles a eu lieu en 2012 à Cassis. Les 400 enfants de CM1 et CM2 participants ont inauguré les rues du vieux Cassis lors d'une heure de course d'endurance. Là encore, un travail étroit de partenariat entre nos services et les écoles a permis l'organisation par les élèves eux-mêmes (une des classes de CM1 de l'école Leriche) du dispositif de la course. Une très belle manifestation et un magnifique moment de partage.

La patinoire est installée chaque année après le marché de Noël jusqu'à la fin des vacances d'hiver, répondant ainsi à une demande des enfants et de leurs parents. Le succès de cette installation dans laquelle la ville a investi voici deux ans est total. Cette longue période permet aussi aux écoles de mettre en place un cycle d'apprentissage aux pratiques de glisse, organisé et géré en étroite collaboration avec les éducateurs sportifs municipaux.

Elle est aussi une activité de plein air offerte aux enfants de l'ALSH (centre aéré) durant toute cette période.

### Gestion des locaux scolaires :

Conforme aux annonces faites l'an dernier, en 2012 nous avons achevé la salle d'accueil et le couloir de l'école maternelle (huisseries, peinture, éclairage).

Nous avons rénové les toilettes de l'école Leriche et nous repeignons les classes par secteur, très régulièrement.

Les locaux de l'ancien RASED (Réseaux d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficultés) installés dans la cour de l'école côté Mistral ont bénéficié d'un grand coup de propre. Ces locaux sont destinés aux activités interclasse de midi et seront également utilisés par le centre aéré durant les travaux de la Respélido (nouvelle crèche).



### Ecoles Numériques : Un projet ambitieux, innovant et fédérateur

Initié en 2012 par la ville de Cassis, en partenariat étroit avec les services de l'Education Nationale et les écoles publiques de Cassis, un ambitieux projet informatique est conduit dans nos établissements scolaires.

La ville a en effet financé ce projet, par le biais de la Caisse des Ecoles.

A ce jour, nous avons mis à disposition des écoles :

- 2 classes mobiles équipées de tablettes Ipad
- 2 vidéoprojecteurs
- 1 ordinateur portable par classe
- 1 tableau blanc interactif
- installation d'un ENT (Espace Numérique de Travail) permettant la mutualisation du travail des enfants comme des enseignants.

Le travail pédagogique géré par les enseignants, initié en fin d'année scolaire dernière, est mis en place cette année dans les classes autour de projets ambitieux construits et constructifs.

Le but est de former les enfants aux outils numériques dès leur plus jeune âge en donnant les moyens à l'école de remplir sa mission dans les meilleures conditions possibles. Plus largement, il s'agit de former des jeunes à cette nouvelle culture et leur donner les moyens d'être acteurs efficaces de la société numérique.

**A ce jour, Cassis est la première ville de la région, et certainement très au-delà, à avoir mis en place un dispositif aussi innovant et complet, concernant les enfants dès leur entrée à l'école maternelle et jusqu'à leur passage au collège.**

Madame le Maire et son Adjointe font partie du groupe de pilotage académique concernant les écoles numériques. Par ailleurs notre projet sera mis à l'honneur lors des rencontres nationales de l'Orme (Observatoire des Ressources Multimédia en Education) au Palais des Congrès de Marseille fin mars 2013. A cette occasion des classes de notre école seront sur place pour présenter leur travail dans le domaine des apprentissages numériques.



Lâcher de ballons des enfants sur la plage en hommage à Sébastien d'Orso

## Transport scolaire : La persévérance a payé

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a répondu à notre demande renouvelée régulièrement depuis notre arrivée aux commandes de la ville : seuls des « petits bus » assurent désormais le transport scolaire vers les écoles du village.

Ces « petits bus » descendent l'avenue Agostini et déposent et récupèrent les enfants au niveau du centre culturel.

Outre le fait que Cassis est définitivement débarrassée des bus de gros gabarit, les enfants ont à parcourir maintenant un trajet bien plus court et plus confortable pour eux.

## Le Centre de l'Enfance sort de terre

Nos engagements dans le domaine de la petite enfance sont en passe d'être réalisés.

Nous travaillons depuis trois ans sur ce dossier avec les services de la ville, du Conseil Général et de la Caisse d'Allocation Familiale.

Cette année 2013 sera consacrée à la réalisation concrète du Centre de l'Enfance. Les travaux débiteront dès janvier et le bâtiment sera livré début 2014.

Un Centre de l'Enfance réunira toutes les structures et les services liés à la petite enfance.

Enfin une « vraie crèche » multi accueil pour les familles cassidaines !

Le Lieu Accueil Enfants Parent (LAEP) et un Réseau d'Assistantes Maternelles partageront des locaux dans le Centre de l'Enfance.

Une consultation PMI (Protection Maternelle Infantile) sera ouverte dans ce même centre.



## Et toujours des projets riches, partagés avec les enfants des établissements scolaires :

Grâce à un partenariat entre le Casino de Cassis, le collège et l'école de Cassis, une magnifique exposition de la Fondation Surfrider sur le cycle de l'eau et les enjeux de biodiversité qui y sont liés a été organisée.

Le collège a accueilli cette exposition du 6 au 10 décembre 2012. Toutes les classes du collège et les CM2 de l'école publique l'ont visitée et ont participé à des ateliers pédagogiques.

Les Vendanges Etoilées ont cette année encore offert à tous les enfants scolarisés en grande section, CP et CE1 dans les écoles de Cassis de participer au concours « dessine-moi Cassis avec une recette ». Une magnifique exposition de leurs productions réalisées sur des tabliers de cuisine a envahi le jardin public le jour de l'inauguration de la manifestation.

Par ailleurs cette année les restaurants scolaires de nos deux écoles publique et privée ont pris part aux Vendanges Etoilées en offrant à tous les élèves cassidains un repas gastronomique dégusté en présence de Madame le Maire et du Président de l'association des Vendanges Etoilées.



Le Centre Communal d'Action Sociale,  
au service de l'intérêt général,  
au service des autres.

Il n'y a pas de Territoire Durable sans  
la prise en compte de l'environnement,  
de l'économie et du social.

Au même titre que l'économie, le secteur  
social est structuré, il répond à des règles  
de droit français et maintenant européen.

Il doit en permanence trouver le juste  
équilibre entre confidentialité des dossiers  
et assistance. Il doit répondre à des  
contraintes budgétaires strictes.

Le CCAS est en première ligne de l'action  
sociale communale. Même si des réponses  
adaptées ne peuvent aujourd'hui se  
construire sans un large cadre partenarial,  
véritable clef de voûte de l'implication  
des différents acteurs du secteur social, à  
Cassis nous privilégions la prévention  
et les actions innovantes, l'écoute  
et la proximité, car chaque cas est  
particulier et sa solution unique.

Quelle que soit la population ciblée  
par nos actions, notre volonté s'appuie  
sur des valeurs citoyennes pour parvenir à  
bien vivre, à mieux vivre tous ensemble.

### Un nouveau véhicule pour « l'Adraïado » Service de Proximité des aînés de Cassis.

Parce que les difficultés de mobilité des personnes âgées participent fortement à leur isolement, le Centre Communal d'Action Sociale de Cassis a mis en place un service de transport de proximité. Ce service baptisé « Adraïado » est en activité depuis le 1er septembre 2009.

Réservé aux seniors, il permet aux personnes isolées géographiquement, et/ou ayant des difficultés pour se déplacer, de se rendre dans différents lieux de la ville pour des rendez-vous, des courses, mais aussi d'accéder facilement aux services publics et au centre ville. Elle vient en complément de la navette du marché et du système de transport à la demande mis en place par la ville de Cassis avec la Communauté urbaine MPM. En 2012 l'Adraïado a assuré environ 1 500 voyages.

Le nouveau véhicule, mis en service le 16 novembre dernier, accueille 7 passagers. Spécialement adapté aux seniors, il offre tous les avantages, tout le confort et le meilleur en matière de sécurité. Ce véhicule permettra de mieux répondre à la demande croissante des seniors cassidains, tout en leur assurant un déplacement dans un environnement plus confortable.



### Une nouvelle décoration pour «La Recampado » Foyer-Restaurant des aînés de Cassis.

La Recampado est un restaurant qui permet aux seniors de profiter d'un déjeuner convivial et équilibré du lundi au vendredi. Avec le temps, il était devenu nécessaire de repenser la décoration de la salle de restaurant. Equipée de cimaises et de consoles, cette salle, plus jolie et plus confortable, peut désormais recevoir des expositions d'œuvres d'artistes cassidains.

### Une nouvelle animation sociale « Pause Café ».

Dominique et Tiphanie, Assistante Sociale et Conseillère en Économie Sociale et Familiale au sein du CCAS de Cassis, ont souhaité reprendre le principe du feuilleton « Pause Café ». En 2012 elles ont organisé trois « Pause Café » à thème.

Sur invitation ou en entrée libre, ouverte à tous les Cassidains, autour d'un café de 8h45 à 10h00, elles ont informé, échangé, distribué de la documentation et répondu à de nombreuses questions sur des thématiques variées : les clés d'une alimentation équilibrée, les clés d'un budget équilibré et les économies d'énergie.



## Un nouveau succès pour le 4<sup>ème</sup> « Forum Intercommunal Avenir-Formation ».

Fort de son expérience, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Cassis organise depuis maintenant 4 ans, en partenariat avec 3 autres communes un « Forum Intercommunal Avenir-Formation ». Ce forum est maintenant inscrit comme un rendez-vous local incontournable.

En 2012, près de 700 visiteurs ont pu s'informer auprès des 13 organismes de formation, rencontrer des recruteurs et déposer leur curriculum vitae auprès des 26 entreprises présentes, participer à l'atelier « Simulation d'entretien d'embauche » et rencontrer sans formalités les conseillers du Pôle emploi, de la Mission Locale, du PLIE MPM Est et du Réseau Santé Social Jeunes. Les 80 lycéens et collégiens cassisains, qui ont pu eux aussi visiter le Forum et rencontrer les organismes de formation, ont beaucoup apprécié cette journée.

En 2013, la boucle est bouclée... En effet, après Cassis en 2009, Roquefort-La Bédoule en 2010, Gémenos en 2011 et Carnoux en 2012, la 5<sup>ème</sup> édition du Forum revient à Cassis le 14 mars 2013 à l'Oustau Calendal. Comme chaque année de nombreuses entreprises, centres de formations et institutions se mobiliseront pour assurer le succès de cette manifestation.

Chaque année, l'équipe propose des nouveautés, afin que chaque édition soit plus efficace que les précédentes, que les visiteurs y trouvent de nouvelles pistes de recherche d'emploi ou d'orientation professionnelle. L'année 2013 étant l'année de Marseille-Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture, nous avons souhaité inscrire le Forum dans cette perspective en associant des artisans et professionnels des métiers d'art afin de faire découvrir ces métiers parfois méconnus.





# SECURITE

Dès son arrivée, la municipalité s'est attelée à la mise en place d'outils visant à protéger au mieux nos concitoyens.

Un plan conçu globalement, dans la plus grande cohérence possible, intègre le fonctionnement de tous ces dispositifs de sécurité :

- Cellule de tranquillité publique créée fin 2010
- Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- Vidéo protection renforcée par la création d'un centre de supervision urbain actif 24h/24 et 7j/7
- Mise en place de la télésurveillance
- Dispositif « voisins vigilants »
- Renforcement de l'effectif de la Police Municipale,

... et a fait de Cassis une ville "pilote" en matière de sécurité.

Madame le Maire a d'ailleurs reçu les félicitations du Préfet de Police des Bouches du Rhône, Jean-Paul Bonnetain pour la qualité des mesures de prévention mises en place sur notre village.



## Actions pérennisées en 2012

Nous avons organisé en Mairie au début de l'été une rencontre avec le Substitut du Procureur de la République, le délégué du Préfet de Marseille et le Commandant de Groupement de la Gendarmerie. Cette réunion a permis un renforcement et un redéploiement des forces de l'ordre sur le territoire de la commune, permettant ainsi une lutte efficace contre tout risque de recrudescence de la délinquance.

### Surveillance du littoral

Le temps de présence de la brigade nautique sur le littoral a été multiplié par deux pendant la saison estivale 2012. Afin de renforcer la sécurité, un agent de la police municipale a été affecté à la surveillance de la grande plage.

### La Télésurveillance

Comme promis, nous permettons aux habitants de Cassis, par souscription d'un contrat, de relier l'alarme de leur habitation directement au service de la Police Municipale.



## La vidéo-protection : 57 caméras actives

Une attention particulière aux entrées et sorties de ville

Bilan du système de vidéo-protection sur la saison estivale 2012

72 réquisitions judiciaires concernant des délits sur la voie publique

11 affaires judiciaires résolues en appui de la vidéo

13 personnes ont été mises à disposition de la Gendarmerie concernant des actes d'incivilités ou délits sur la voie publique

46 interventions concernant la télésurveillance

1059 faits qui ont déclenché une action de la Police Municipale

### Surveillance des commerces

Le planning de travail des agents de la police vient d'être modifié. Il permet dorénavant de déployer plus d'agents sur le terrain. Cette mission est assurée tous les jours par des patrouilles pédestres, composées des ASVP et des Policiers Municipaux.



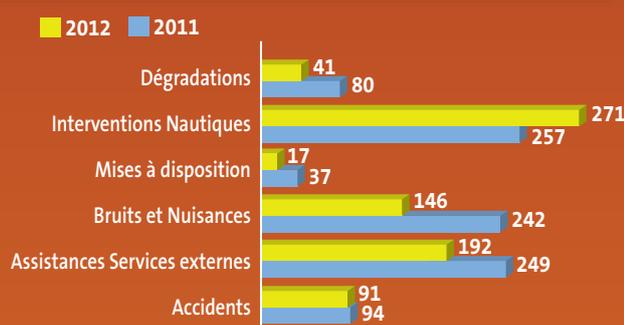
## La Police Municipale en quelques chiffres

Grâce à la mise en place de tous ces outils, nous constatons une diminution sensible des actes d'incivilité dans les différents domaines d'intervention.

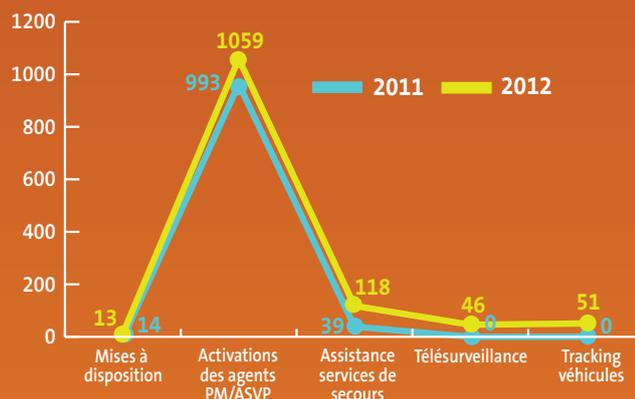
Baisse constatée : -21%

L'utilisation optimisée du système de vidéo-protection a permis une réactivité beaucoup plus importante des services de la Police Municipale et donc des interventions de prévention bien plus efficaces.

### Les principales interventions



### La Vidéo Protection



### Salubrité Publique

Nous avons mené des actions en matière de lutte contre les dépôts d'encombrants, plusieurs PV ont été rédigés à l'encontre des particuliers et des commerçants, concernant le non respect de dépôts d'immondices sur la voie publique.

### Gestion des nuisances sonores

Cette année, les services de Police et de la Gendarmerie ont dressé des PV concernant le non respect de la législation sur le bruit. A ce titre, pour la saison prochaine nous allons recevoir en Mairie, en présence du nouveau Commandant de la Gendarmerie, les responsables des établissements qui organisent des soirées. Cette action va être renforcée pour 2013, en partenariat avec les services de l'Etat et notamment l'Agence Régionale de la Santé, afin de concilier au mieux la vie touristique et économique de la station avec la tranquillité et la qualité de vie de ses habitants.

### Les Projets

Nous avons demandé au Parquet de Marseille l'autorisation d'exploiter notre outil de vidéo-protection à des fins de vidéo-verbalisation. Ainsi, certains quartiers de la commune seront surveillés par ce système, les agents pourront verbaliser à distance.

**De plus, le service sera doté en 2013 du Procès verbal électronique.**



# TRAVAUX

## Réalisés :

**Château de Cassis :** En partenariat avec le propriétaire du château, nouvelle mise en lumière du château par le spécialiste des mises en lumière de sites remarquables William Sanial.

**Avenue Cabrol :** réfection des trottoirs et pose de mobilier urbain. Pour une meilleure visibilité, il a été procédé à une suppression du stationnement à l'angle des avenues Daudet et Cabrol.

**Chemin du Perthus :** confortement du talus rocheux suite aux intempéries survenues au mois de mai.

**Plage du Bestouan :** comblement de la plage par 1 000 tonnes de galets suite aux intempéries survenues au mois de mai.

**Dans l'ensemble de la ville :** mise aux normes des ralentisseurs.

**Dans l'ensemble de la ville :** fin des travaux nécessaires à la mise en place des 57 caméras pour la vidéo protection.

**Avenues Ganteaume, Notre Dame et Jean-Jacques Garcin :** réfection des trottoirs.

**Chemin des Cuettes :** reprofilage de la voie.

**Falaises de la plage du Corton :** travaux d'entretien et de confortement des falaises.

**Impasse du 8 mai :** travaux d'entretien et de confortement des falaises.

**Parking de la Madie :** mise en place de toilettes publiques.

**Centre culturel :** installation d'un projecteur cinéma numérique 3D (grâce à la réserve parlementaire de notre Député Bernard Deflesselles).

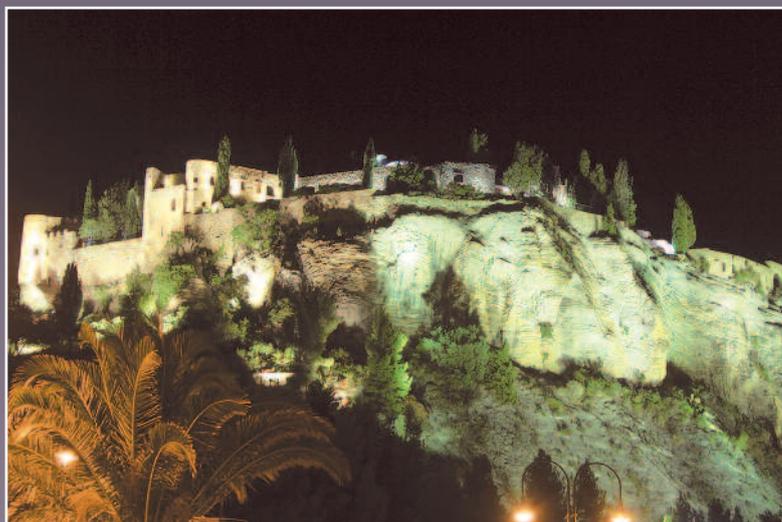
**Centre culturel :** climatisation dans les bureaux administratifs.

**Avenue Bailli de Suffren :** mise en place d'un radar pédagogique (le 3ème sur la commune).

**Police Municipale :** rénovation des peintures et sols du 1er étage.

**Rue du Jeune Anacharsis :** rénovation d'un logement social de la mairie.

**Salles Voûtées :** rénovation. Vous découvrirez de nouvelles salles entièrement refaites et répondant aux normes des salles d'exposition.



## En cours :

**Espace Sébastien d'Orso :** réalisation de plateaux et locaux sportifs

- 2 terrains multisport (handball, basketball et volleyball),
- 3 locaux pour les associations, la maison des jeunes et un pôle administratif.

**Espace de jeux des Hauts Cépages**

- Création d'une plateforme sportive 15m x 22m,
- L'entrée principale se fera par l'impasse des Brayes,
- Les travaux ont débuté fin 2012.

**Port-Miou :** étude d'aménagement de la calanque, entrée du Parc National.

**Avenue Jermini :** la DEA réalise des travaux de doublement et dilatation de conduite.

**CCAS :** ravalement des façades de la rue Thiers et de l'avenue Agostini.

**Et enfin, dans tout le village :** gestion du pluvial avec l'élaboration d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales et cartographie de l'assainissement pluvial de la commune.

## A venir:

**Extension du cimetière paysager du Mussuguet :** création de 120 caveaux et de 370 places supplémentaires (travaux qui commenceront en début d'année 2013, pour 9 mois).

**Carrefour des avenues de Verdun et Vernazza :** création d'un rond-point giratoire au niveau de la crèche.

**Oustau Calendal :** remplacement des portes d'entrées.

**Allée Pierre Chiaradia :** réhabilitation de l'ancien lavoir.

**Au large du Corton :** étude de sols pour la mise en place de bouées écologiques.

**Plan d'Olive :** création d'un bassin d'infiltration.

**Rue de l'Arène :** la DEA réalise des travaux sur la station de relevage.

**Avenue de la Viguerie :** réhabilitation des trottoirs, de la voirie, des places de stationnement minute et de l'aire de livraison.

**Centre culturel :** lancement du concours pour la réalisation d'un nouveau projet.

**Projet d'aménagement de la « plateforme » des Gorguettes :**

**Création du parking relais des Gorguettes avec :**

- un lieu d'accueil pour les cars de tourisme (capacité maximale de 30 cars),
- un parking pour les véhicules (capacité minimale de 200 véhicules),
- des sanitaires pour les visiteurs et un local pour les chauffeurs.

**Création d'un plateau sportif pour le CES avec :**

- une piste de 200 m de long en anneau composée de 4 couloirs et d'une piste de sprint de 60 m ;
- aménagement de l'anneau : 1 terrain de handball, 2 terrains de basketball et 1 terrain de volleyball ;
- une aire de lancer de javelot, un sautoir en longueur ;
- des vestiaires avec douches et sanitaires.



## Création d'un Centre de l'Enfance qui réunira toutes les structures et les services liés à la petite enfance :

- Le Lieu Accueil Enfants Parent (LAEP) et un Réseau d'Assistantes Maternelles partageront des locaux dans le centre de l'enfance.
- Une consultation PMI (Protection maternelle et infantile) sera ouverte dans ce même centre.
- La capacité d'accueil de la crèche sera de 54 enfants, soit quasiment 3 fois plus que la capacité actuelle (18 enfants dont 8 seulement en journée continue au Lavoir et 14 à la Respelido)
- Le bâtiment sur 2 niveaux avec une surface de + de 1 000 m<sup>2</sup>, sera réalisé en tenant compte des normes environnementales.
- Les Espaces verts et jeux d'enfants seront refaits.

Les travaux débuteront fin janvier et le bâtiment sera livré début 2014.

Coût de l'opération : **2,8 millions d'euros** financé par la ville grâce à l'argent de la vente de la Madie, le Conseil Général et la CAF.

Cette année 2012, les réalisations pour l'embellissement de notre commune furent nombreuses, citons entre autres :

**Sur les quais du port** : mise en place de 27 poteries Ravel en terre cuite plantées d'oliviers et lauriers roses, en collaboration avec le Conseil Général.

**Jardin public** : réfection des allées avec une technique qui confère aux allées du jardin un aspect ancien et traditionnel en osmose avec les végétaux environnants.

**Jardin public** : nouveau sol de l'aire de jeux, de grande qualité, respectant les toutes dernières normes et décrets en matière de sécurité. Il est agrémenté de dessins ludiques aux couleurs vives et gaies (réalisé grâce à la réserve parlementaire de notre Député Bernard Deflesselles).

**Centre-ville** : installation de résines drainantes aux pieds des platanes.

**Le long de la plage du Bestouan** : installation d'une double rangée de jardinières fleuries sur les barrières.

**Rue de L'Arène** : construction d'une jardinière fleurie en accompagnement d'une toile sur les lavandières de Cassis en façade d'habitation.

**Rue Louis Borillo** : plantation d'un alignement d'arbres.

**Centre-ville, dans les cimetières et aux abords de la résidence « Les Brayes »** : plantations d'arbustes et vivaces.



## Espaces verts

Cassis offre à ses habitants un cadre de vie exceptionnel et à ses visiteurs des sources de découvertes inépuisables. Il est vrai que notre ville jouit d'une situation géographique privilégiée et d'un héritage naturel remarquable. Nous nous devons de mettre en valeur ces richesses, par une prise en compte quotidienne de notre environnement :

- par la diminution des surfaces engazonnées, grosses consommatrices d'eau et de fertilisants au profit de plantations d'espèces endémiques et méditerranéennes ;
- par la mise en place de paillis naturels dans les massifs limitant ainsi les désherbages et les fréquences d'arrosages ;
- par le suivi des consommations d'eau d'arrosage afin de limiter les gaspillages ;
- par la diminution de l'emploi des pesticides au profit de techniques et traitements bio...

C'est dans cet esprit que le service des espaces verts participe au bien-être de tous en travaillant à la qualité de notre cadre de vie tout en proposant un cadre paysager chaque année repensé.

Et pour 2013 les projets ne manquent pas :

**Oustau Calendal** : construction de jardinières plantées d'essences méditerranéennes autour du bâtiment.

**Avenue Victor Hugo** : remplacement d'un platane.

**Avenue de Provence** : enrochement et aménagement paysager du talus du rond-point de Bagnol.

**Rond-point du Perthus** : enrochement et aménagement paysager.

**Carrefour Chemin de Ceyreste /D559** : végétalisation du talus.

**Parc R. Vidal (Mussuguet)** : aménagement paysager de l'entrée du parc et réfection de l'aire de jeux des enfants.

**Une nouvelle manifestation pour 2013** : un marché aux fleurs au printemps sur la place Baragnon et dans le jardin public.



## La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole : premier partenaire institutionnel de la ville de Cassis

A l'heure où l'on envisage la création d'une grande « métropole », la qualité des relations entre notre ville et la Communauté urbaine est essentielle pour le développement de notre village. Participer activement à toutes les séances de travail, collaborer à tous les dossiers, intervenir dans toutes les commissions, entretenir des relations de confiance avec tous les services communautaires, être force de proposition dans tous les projets structurants... telle a été l'action prioritaire des 5 conseillers communautaires cassidains, Madame le Maire à leur tête.

C'est ainsi qu'en 2012, la Ville de Cassis a pu bénéficier de la réalisation d'un ambitieux programme de travaux et d'amélioration de notre quotidien.

### Bilan des travaux réalisés par la CuMPM sur notre territoire en 2012 :

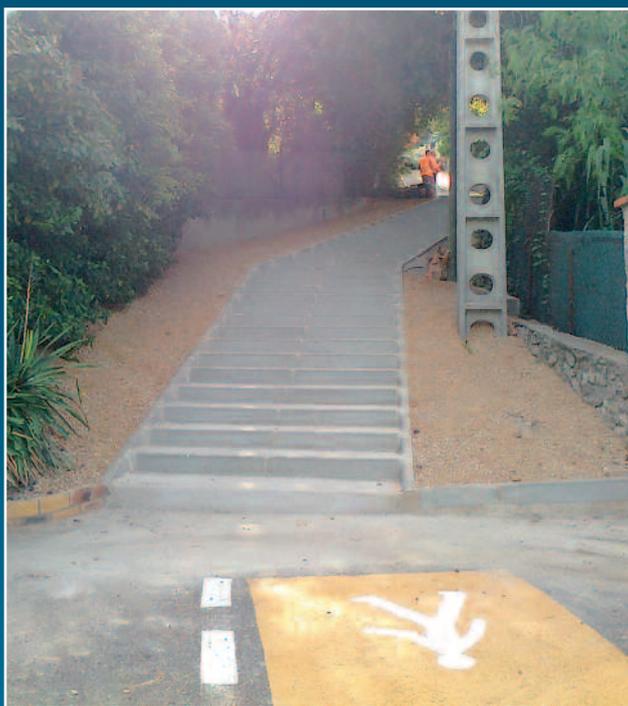
**Traverse Saint-Marc** : réalisation d'un nouvel escalier. A la demande de la mairie, la Cu MPM a procédé à la réalisation d'un nouvel escalier plus sécurisant.

**Centre-ville** : réfection des 21 petites rues du centre ancien.

- Réalisation d'un nouveau revêtement de surface valorisant le cachet du centre ancien.
- Enfouissement des réseaux aériens mais également suppression des anciennes canalisations en plomb qui restaient à quelques endroits.
- Remplacement des lanternes existantes par un nouvel éclairage à LED, apportant une plus belle lumière et des économies d'énergie.

**Route Pierre Imbert** : création d'un trottoir en encorbellement. Tout un quartier de Cassis peut désormais descendre au village à pied en toute sécurité grâce à la réalisation de l'encorbellement et la mise en place de nouveaux candélabres qui apportent un meilleur éclairage.

A cette occasion il a également été procédé à l'enfouissement des réseaux aériens.





Inauguration  
Encorbellement  
route P. Imbert

## Et aussi :

- L'augmentation des rotations de la navette estivale du centre-ville ;
- Le passage 7 jours sur 7 de la navette Presqu'île ;
- L'octroi de minibus supplémentaires pour le transport scolaire ;
- L'amélioration du ramassage des déchets verts et encombrants ;
- L'extension du service de collecte des ordures ménagères l'après-midi en haute saison ;
- ...

## PDU et SCoT :

Au-delà de la gestion au quotidien de notre ville avec les services de la Communauté urbaine MPM, Danielle Milon et vos élus communautaires ont également pris part à des ateliers et commissions ad hoc pour définir les contours de deux grands projets structurants pour l'avenir de notre commune : le PDU (Plan de Déplacements Urbains) et le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), qui fixeront respectivement les grandes orientations en matière de déplacements, d'aménagement et de développement de notre territoire pour les 20 à 30 prochaines années. A cette occasion, notre volonté de protéger les surfaces agricoles mais en ayant la possibilité de les étendre a été réaffirmée lors de la rédaction des objectifs du SCoT.

Participer activement à toutes les réunions de préparation et de concertation du PDU (14 réunions au total) a également permis à la ville de Cassis d'être choisie en tant que :

- Site pilote en matière de déplacements propres ;
- Site pilote en matière de transports collectifs ;
- Site pilote en matière de transports scolaires ;
- Site pilote en matière de déplacements touristiques.

2013 et 2014 verront dans notre commune de grandes avancées en la matière, et ce sera également pour la Ville de Cassis le temps nécessaire pour réaliser un véritable PLD (Plan Local de Déplacements) en concertation avec la population.

A l'heure du Grenelle II de l'Environnement, une nouvelle page s'ouvre pour Cassis, passionnante, nécessitant un nombre croissant de compétences en matière de déplacements et de développement durable, nécessitant aussi une nouvelle manière de travailler tous ensemble, les décisions ne pouvant plus se prendre uniquement à l'échelle de notre seule commune.

Vous pouvez compter sur la présence, l'écoute et la compétence de vos élus pour faire avec vous les meilleurs choix pour l'avenir de Cassis.

## Et en 2013, agrandissement du parking des Mimosas :

- Capacité : on passera de 140 places en surface actuellement à 400 places environ.
- 4 niveaux : un niveau 0 (niveau du sol) + 3 niveaux inférieurs en infrastructure.
- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Places réservées pour les véhicules électriques.
- Création d'un local à vélos.
- Mise en place d'un local pour le chef de parc.
- Installation de sanitaires.
- Parking paysager.
- Service d'abonnement pour les résidents.

L'ouvrage sera intégré dans son environnement grâce à des références à la fois aux aménagements urbains du centre du village et à ceux de la campagne viticole avec l'objectif de souligner, dans cet espace d'accueil, l'identité cassidaine (murs de pierre, végétation urbaine et viticole).

Les travaux commenceront en début d'année 2013, pour 1 an.

**Coût des travaux : 14 millions d'euros financé intégralement par la CUMPM.**





Depuis l'année 2008, les mêmes causes produisant toujours les mêmes effets, la conjoncture économique dégradée implique une gestion rigoureuse des finances communales.

**Nous avons investi pour Cassis et multiplié les services de proximité tout en préservant l'équilibre financier des ménages : pas d'augmentation du taux des impôts et l'équilibre financier de la commune pour les années futures : pas de nouvel emprunt.**

Pour cela, nous avons mis en place les outils nécessaires :

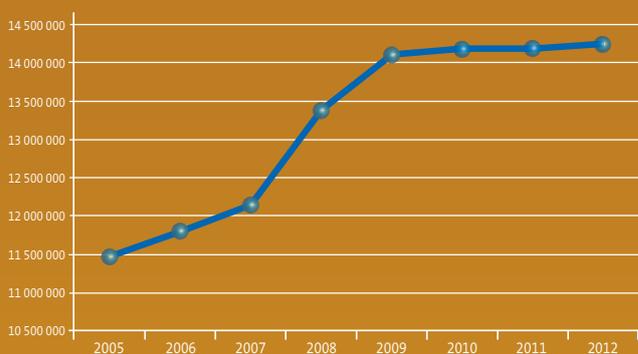
- Suivi rigoureux des dépenses,
- Développement des recettes tant en fonctionnement qu'en investissement,
- Service de proximité,

tout en préservant un niveau d'investissement le plus élevé possible.

## DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2012 : 14,2 M€

Evolution des dépenses 2011/2012 : + 0,4%

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT INSCRITES AU BP EN EUROS



Ce graphique témoigne des efforts réalisés pour maîtriser les dépenses.

## RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 16M€

### A) Les impôts locaux

**Cette année encore les taux d'imposition restent inchangés.**

En revanche, un travail est réalisé par les services fiscaux en lien avec la commune pour procéder régulièrement à une revalorisation des bases d'imposition.

Ce travail, outre son intérêt pour les recettes communales, présente l'avantage de rétablir l'égalité des Cassidens devant les charges publiques.

Ainsi, de 2003 à 2010, la régularisation des bases (nouveaux logements et amélioration des logements existants) permet de percevoir en 2012, une recette à hauteur de 3.300.000 € soit une augmentation de près de 3 % par rapport à 2011.



### Rappel des taux

	Cassis	Taux moyens nationaux
Taxe habitation	9,74	23,76
Foncier bâti	12,92	19,89
Non bâti	20,91	48,56

### B) Les recettes du Casino.

Malheureusement, pas d'évolution significative du produit des jeux du Casino. La baisse initiée en 2008 est durable.

Les recettes du Casino se maintiennent à hauteur de 5.350.000 €.

### C) Les autres taxes

**Droits de mutations : des recettes difficilement prévisibles.**

La bonne surprise de l'année 2010 fut la remontée spectaculaire des droits de mutation à hauteur de 940.000 €, montant jamais atteint. En revanche, ils ont chuté en 2011 et se stabilisent maintenant entre 800.000 € et 850.000 €.

### D) Dotations et Participations

Depuis 2009 ces recettes ont tendance à stagner. En 2012 : 2.465.510 € en légère baisse par rapport à 2011.

### E) Les produits des services

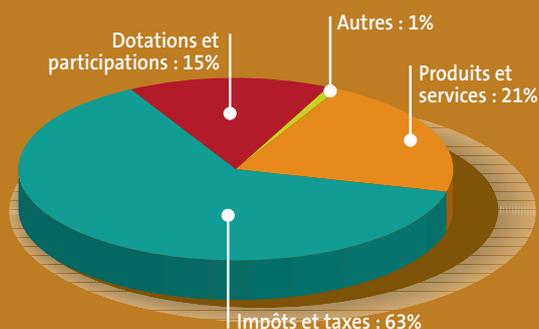
Mise à disposition du domaine public, services de restauration scolaire, de transport, d'accueil en crèches, centre aéré, école de voile constituent l'essentiel des produits du domaine et des services.

Un travail précis de mise en cohérence des tarifs demandés aux usagers des services publics et des comparaisons avec les villes environnantes est mené depuis 2010.

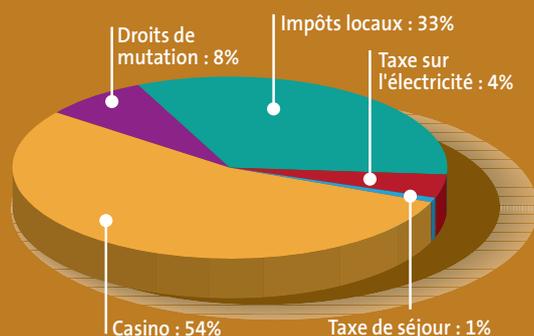
Mis en place au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009, le quotient familial est légèrement modifié en 2012 par la création d'une tranche supplémentaire pour prendre en compte de manière plus précise les difficultés de la population cassinade.

**Montant 2012 : 3.400.000 en hausse par rapport à 2011.**

## RECETTES COMMUNALES EN STRUCTURE



### Zoom impôts et taxes



## L'INVESTISSEMENT

### A) La dette

**Une volonté de ne pas alourdir la dette et un désendettement qui s'amorce mais reste élevé**

L'ancienne municipalité a contracté 2 prêts en 2007 et 2008 pour financer l'achat du Casino et du Technoparc. Il s'agit d'emprunts qui rentrent dans la catégorie A qualifiés non toxiques.

9.800.000 € au 31/12/2009,  
il représentera au 31/12/2012 : 8.704.133 €

**En 2012, il aurait été imprudent d'alourdir une dette déjà très élevée. Aussi, le programme 2012 est réalisé sans recours à l'emprunt, ce qui est exceptionnel.**

### B) Recette d'investissement

Le programme d'investissements 2012 est financé par des ressources propres : épargne de gestion, FCTVA, cessions immobilières et les subventions sollicitées auprès de nos partenaires.

#### FCTVA

Il s'agit du remboursement de la TVA payée sur les travaux d'investissement réalisés en 2010. L'année 2010 ayant été une année de mise en forme des projets (études et procédures), le taux de réalisation a été faible et le FCTVA attendu est de 200.000 €.

#### Cessions immobilières

- Vente de la Villa Madie : 2.900.000 €

#### Subventions

Elles seront sollicitées auprès de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général pour la réalisation des opérations listées ci-après.

## C) Dépenses d'investissement 2012

**Après avoir réalisé les premières opérations nouvelles telles que**

- les locaux du CCFF
- la vidéosurveillance

**et poursuivi les programmes récurrents**

- Eclairage public
- Espaces verts
- Travaux de rénovation des bâtiments communaux
- Travaux forêt et espaces sensibles
- OPAH

**On rentre dans la phase opérationnelle des grands chantiers communaux**

- 1) Création d'un centre petite enfance : travaux en 2013 pour une livraison début 2014, montant prévisionnel : 4.000.000 € ttc
- 2) Création d'une plate-forme d'accueil pour les cars de tourisme : travaux en 2013 pour une livraison en 2014, montant prévisionnel : 3.500.000€ ttc
- 3) Création de l'espace Sébastien D'ORSO : travaux en 2012 pour une livraison début 2013, montant prévisionnel : 1.900.000 € ttc
- 4) Extension du cimetière : travaux en 2013, montant prévisionnel : 1.800.000 € ttc

**La programmation des travaux futurs**

- 1) Réhabilitation de l'usine à fer : programmation faite, opération en attente pour plan de financement, montant prévisionnel : 1.900.000€ ttc
- 2) Port Miou, porte d'entrée des Calanques : programmation lancée et en études, pas de montant prévisionnel pour l'instant
- 3) Plan lumière : première réalisation faite avec la mise en lumière du château sans frais d'investissements pour la ville
- 4) Centre culturel : étude du projet

**Et la poursuite des travaux communautaires**

- Rénovation des rues du centre ancien : livré en 2012, montant des travaux : 2.100.000€
- Construction en infrastructure du Parking des Mimosas : travaux en 2013, livraison en 2014, montant prévisionnel : 14.000.000 €
- Trottoir en encorbellement avenue de Provence : livré en 2012, montant des travaux : 1.200.000 €
- Requalification du square Savon : programmation en cours, pas de montant prévisionnel pour l'instant

#### En conclusion :

L'effort de gestion réalisé depuis 2010 s'est confirmé en 2011 et s'est poursuivi en 2012.

Les finances communales telles qu'elles sont gérées permettent de dégager une épargne de gestion de près de 2 millions d'euros.

Difficile de faire mieux sans augmenter les impôts au vu des efforts considérables réalisés sur nos dépenses et au vu des faibles marges de manœuvres dont nous disposons sur nos recettes.

La gestion 2012 traduit bien la continuité de l'action menée par la municipalité quant à la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en optimisant le niveau de service offert à la population dans le cadre de ses compétences.

**Il convient donc de rester prudents, volontaires, imaginatifs et unis pour :**

**poursuivre le développement des services rendus aux Cassidens sans augmenter les impôts**

**Et pour :**

**financer le programme d'investissements sans recours à l'emprunt.**



# Le Centre Culturel

ZOOM

Le Centre Culturel constitue un élément essentiel de l'équipement socioculturel de la ville de Cassis. Créé en 1968 sur la base de l'ancienne salle des fêtes de Cassis, le Centre Culturel de Cassis fédère une cinquantaine d'activités. C'est un espace de vie associative, comprenant un hall d'accueil et un coin bar et une salle de spectacle de 200 places.

## Les activités culturelles :

Aujourd'hui, notre centre culturel se doit de répondre à des demandes de plus en plus variées.

Fort de sa diversité, il regroupe, fédère et développe plus de 50 activités ;

L'école de musique avec les cours de guitare moderne, guitare classique, éveil musical, djembé, piano, saxo, chorale...

La maintenance des traditions portugaise avec le Groupe Santa Maria

La danse classique, le modern jazz, la danse contemporaine

Les cours de langue : anglais, espagnol, italien, provençal

Les cours de dessin, peinture, aquarelle

Les ateliers couleurs peintures

Le groupe Saltarelle

La philatélie

Sans oublier Cassis Accueil et ses nombreuses sections

Et le Groupe folklorique Calendal qui s'implique dans toutes les fêtes votives cassisaines.

## Les activités sportives :

Le centre culturel propose de nombreuses activités sportives sur plusieurs sites : Centre d'Animation Communal, au gymnase municipal, au relais de la Saoupe, au stand de tir de Carpiagne ou encore sur la plage de la grande mer (Cassis Sports & Loisirs Nautiques).

## Du cinéma d'été au cinéma en 3 D !

Jusqu'en 2012, le cinéma d'été a fonctionné dans la salle de spectacle du centre culturel entre le 15 juillet et le 27 Août, le mercredi, vendredi et samedi à 21h30, soit 20 séances par été.

A partir de la rentrée 2013, et grâce à l'aide de notre député Bernard Deflesselles, un cinéma numérique 3 D sera mis en place. Grâce à ce nouveau matériel, un des plus performants des Bouches du Rhône, la salle va se transformer en véritable cinéma avec la diffusion de 5 séances par semaine (de films récents et pour tous publics) pendant toute l'année et la retransmission de grands événements !



## Diffusion culturelle

Conférences, musique, théâtre, cinéma, galas, voyages, le centre culturel a organisé en 2011 plus de 130 manifestations et a accueilli près de 8 000 spectateurs.

### Le projet de nouveau centre culturel :

L'opération débuterait en octobre 2014 et serait réalisée en 2 phases.

La première phase du chantier serait consacrée à la construction des locaux administratifs et salles d'activités sur l'emplacement des préfabriqués actuels, allée Paul Bérard. Ce chantier débuterait dès la fin des travaux du parking des Mimosas, afin de permettre un accès des cars aux écoles Leriche/ Mistral.

La deuxième phase verrait l'édification d'une nouvelle salle de spectacle, accueil, buvette, locaux techniques, sur l'emplacement actuel du bâtiment qui serait totalement rasé.

Affaire à suivre... !



## Le centre culturel en quelques chiffres :

33 administrateurs

54 activités

82 animateurs

216 bénévoles

1 200 adhérents

96 manifestations

9 000 spectateurs

# Cassis et Portofino, deux villes si naturellement jumelles

Difficile de résumer deux années de travail, d'échanges et de réflexions en un dossier de seulement 18 pages qui a été présenté en avril 2012 au Maire de Portofino par une délégation cassidaine.



De ces mêmes 18 pages, présentées au Conseil municipal de Cassis en octobre de la même année, certains n'auront souhaité retenir que l'anecdote. Les autres, plus attentifs, auront noté jusqu'aux ressemblances historiques troublantes et auront surtout retenu toutes les similitudes géographiques, démographiques et socio-économiques entre nos deux communes.

« *Cassis et Portofino sont des villes si naturellement jumelles* » s'exclamait le Consul général d'Italie, Dott. Bernardino MANCINI, en novembre 2009 lors de l'inauguration du premier marché italien de Cassis.

- Saisonnalité du tourisme ;
- innovation dans nos modes de déplacements ;
- redimensionnement nécessaire du stationnement ;
- pression immobilière ;
- soutien à nos commerces traditionnels ;
- développement d'une économie durable aux 4 saisons ;
- préservation de notre environnement...

Autant de similitudes, qui, avec l'aide de Cassidans amoureux de leur village, de commerçants convaincus de l'intérêt d'une telle coopération, et des services de la ville de Cassis, ont été transformées en autant d'atouts, de pistes de réflexion communes, de sujets d'échanges d'expériences, qui conduiront naturellement nos deux municipalités à élaborer ensemble, dans les décennies à venir, une véritable stratégie commune de développement économique responsable, un plan de déplacements maîtrisés, et une politique de développement touristique durable.

Après une présentation de ce dossier en Conseil municipal de Portofino, et une adoption en juin 2012 à l'unanimité des élus transalpins, c'est avec le même enthousiasme que ce jumelage a été adopté lors du Conseil municipal de Cassis en date du 24 septembre 2012.

Ce jumelage a été officialisé par la signature d'une convention entre nos deux communes, lors de la venue du Maire de Portofino, dott. Giorgio d'ALLIA, accompagné de son premier adjoint et de son adjoint au tourisme, le 11 novembre 2012.

Au-delà des traditionnels échanges linguistiques entre les enfants de nos deux communes, un tel jumelage aura des conséquences importantes dans de nombreux domaines pour les années à venir, et permettra notamment de :

- Favoriser le rapprochement de nos deux villes et de leurs habitants afin d'enrichir nos modes de vie respectifs ;
- Echanger les expériences en matière de protection de l'environnement, de politique de déplacements et de stationnement, de rénovation de notre urbanisme, de dynamisme économique et d'animation touristique ;
- Développer des projets communs en favorisant des rencontres entre nos acteurs socio-économiques, notamment entre nos vignerons ;
- Encourager réciproquement les manifestations culturelles ou sportives organisées par chacune des communes ;
- Promouvoir réciproquement l'image et la notoriété de nos deux communes touristiques ;

Au terme d'une première visite de la délégation portofinésienne à Cassis, lors de laquelle nos « jumeaux » ont pu découvrir quelques-unes des richesses de notre patrimoine cassidain, des premiers projets de collaboration ont été proposés, parmi lesquels, et pour ne citer que ceux-là :

- L'aide de la ville de Cassis apportée à celle de Portofino dans l'installation de concession de plages privées et l'élaboration de leur cahier des charges ;
- L'organisation d'une manifestation economico-culturelle à Portofino « **CASSIS e' PORTOFINO** », rassemblant des artisans et producteurs cassidains et provençaux, en miroir du marché italien organisé chaque année à Cassis baptisé désormais « **PORTOFINO e' CASSIS** » ;
- L'organisation d'une manifestation sportive nautique, sous forme de régates de vieux gréements, entre le port de Cassis et celui de Portofino.

Avant de nous quitter, le Maire de Portofino, visiblement enchanté de sa première visite en terre cassidaine, s'est exprimé ainsi : « *Nous ne pouvions rêver meilleur jumelage tant nos deux communes ont de similitudes naturelles* ».





## NAISSANCES

Rawan SEROUEL  
Bérénice Jeanne Mathilde PÉPE  
Sandro THORRIGNAC TORMOS  
Gabrielle Marie Michèle MARIN  
Clément Honoré Léon FAUTRIER  
Loyc Sébastien Roger Henri LAVIGNE  
Axel Bruno VINZENT  
Lola Cerise Mandine BERARD  
Gianni Lucien Fernand LOUCHE  
BELAYADI Ayham  
Valentine NOLIN CASAMATTA  
Liam Thibault GAUDIN  
Marvyn Loïc BERTRAND  
Romy LEGOINHA  
Alice ZENAÏDI NEVOT  
Téa BINI  
Valentine Meryll USSEGLIO  
Maysoon Intissar SBAI  
Gianni Antoine ROMEO  
Benjamin Guy Sevan CHAKARIAN  
Younes ANNANE  
Léo Dylan Jacques MARTIN GENS  
Lina BELAYADI  
Dérine Zohra HACHANI  
Eléa Jérémie Julie MARCINIAC  
Louise Victoria MULLER  
Lili-Rose ARNAUD

Mylann ASSOULI  
Gabrielle Dominique FRA-ROCHER  
Louka Arnaud BRIERE  
Serena Maëlys Léa BENOLIEL  
Loïs Ray PERROT  
Mahé Jean Antoine SOLARI  
César Jayden Pierre MBIA ETOUNDI  
Jade Alice Chen BORGNIE  
Raphaël Marie SAMYNADEN  
Louise Marie Rahma DEMOUSTIER  
Lonny Gérard Georges BELLETTI  
Marie Fanny Tatiana CASTELIN  
Manon Amandine Marie MARCHETTI  
Romy MAUREL  
Gyptis Jacqueline Elise Sophie BEUDIN VERNIER  
Lola Hélène Marie Catherine GIMENEZ  
Camille Vincent Romain ROSA  
Rafaël Manuel Claude ROTEIA  
Lilou Nathalie Florence TEISSEIRE  
Alexandre Philippe FONSECA  
Floriant Marc Daniel MERINDOL  
Alone Pierre-Paul René William André TRIGANO  
Eden Mathis AMARI-MELLITI  
Louis BENMOURA  
Marion Jeanne Elisa ROUABHI  
Malou Léa PERRIN

## MARIAGES

Birgit SVAERDBORG et Jean-Pierre MARTIN  
Maryse FRANCIS et Christian PAULTRE  
Erica OSTORERO et Thibault GASTALDI  
Nikolina DOSEN et Yann CHAUVEAU  
Elodie FRANCOIS et Vincent REMY  
Isabelle LESAINTE et Luis MAIA GUIMARÃES  
Sigrid DURTESTE et Philippe BENOLIEL  
Céline TRENQUIER et Bruno CANARD  
Françoise CARBONNE et Daniel CAUVIN  
Emilie FEUILLET et Mathieu MALAHEL  
Chrystel ACHART et Joseph MONNIER  
Estelle MARIE et Vincent PICHE  
Gaëlle BARACSKA et Bruno LEPOITTEVIN  
Faustine SIRVENT et Guillaume MASSA OLCESE  
Bénédicte DORPHIN et Grégoire GUILLET  
Aurélie VARIARA-BREMOND et Sébastien LAFORGUE  
Nathalie LE GOUGUEC et Gilles MADEC  
Sylvie GASPÉRINI et François ZMYSLONY  
Alexandra FALQUES et Bruce ESTEVE  
Zhanna STRUTSIUK et Remy TURCON  
Delphine LANDES et Benjamin BURZIO  
Fabienne GRANDAMY et Bradley SCHMIDT  
Catherine LABEYE et Philippe BÉCHE  
Danielle MARCHERAS et Maurice TOURNIER

Lisa GENOVESI et Gaël HERVE  
Coralie CARPENTIERI et Laurent DAMERY  
Stéphanie SOLANAS et Olivier HAMPARTZOUMIAN  
Judith KONDOKI et Arcade LALLEMAND  
Lisa AMMAR et Julien BARTALINI  
Chrystel L'AMIE et Thierry CANOSSA  
Haïze OTHONDO et Jacques BATESTI  
Marion CHOUKROUN et Axel NAZARIAN  
Marion DELCROIX et Christopher COLIGNON  
Anne-Sophie GUERREIRO MARTINS et Yoann AMSELLEM  
Manon ROMEU et Antoine GIANNOLI  
Siham DJEBBAR et Grégory OUANHON  
Audrey ARIAS et Jérôme ENGELHARDT  
Julie CASANOVA et Matthieu DELCLOS  
Sheila O'BROIN BASTIDAS et John GILL  
Constance IMBERT et Michaël TOBIANA  
Elodie TABOURET et Olivier BLANC  
Cécile MEYRAND et Laurent BADOIS  
Cécile ESTEVES et Valéry CARLIER  
Isabelle GERNEZ et John SCICLUNA  
Camille GADEL et Géraud PRACCA  
Jasmine ANIBERT et Thibault CHARLANNE  
Morgane BREZZO et Eric SMITH

## DECES

Jean LAMANTIA Patrick FERAUD	Fin 2011	Robert MARITANO El Hadj RETTAB Bernard LIZÉ André VIDAL Jany DARBON épouse DUMAS Pierre VAUDESCAL Hélène LOUISON veuve CHAVANNE Yolande FIORILLO épouse LOPIANO Serge NOUAILLE-DEGORCE Jeanne DEBAT veuve RESAL Gabriel GAMONET Adèle VIDAL veuve CHAUSSAT Emile ROUMANILLE Yves EYMIEU Jacques JARDIN Yvette GALLART épouse FROSINI Antoine COLOMBANI Christophe DAUMAS Elie SEBBAGH Albert BEECKMANS Bernard LECAT Joseph ROGER Francine GALLART épouse PINNA Annie DESPORTES épouse CLET Claude PERASSO Robert AGUSSOL Amelia MAROVELLI veuve BARTOLOMEI André MALLET Gérald TREMBLEAU Renée CATHALA veuve BONNAFOUX Marguerite RENAUD veuve PHAM VAN Odette CHEVALAZ veuve POMERO Marie DALLEST épouse BOEUF Robert ROUX Jean-Jacques CARLIER Alexandre GOLDFARB Frédéric MUELLER Colette CATALINA épouse CHORRO Robert ROUARD Claire RIQUEL épouse CROQUET Marcelle RIMONIRI veuve MAGNAN Marie MURA veuve ROCCHIA Eugène DELATTRE Marie-Thérèse GUIVARC'H veuve BERIOU Michèle PUYADE épouse MILLARD Suzanne JACOMINO épouse POROPANE Rosa FANARA veuve MIRABILE Alain SARTOURETTI
Pierre SAUSSAC Paule BOMPARD veuve FERRAT Antoinette BAFFIONI Monique VINCENT épouse SAUBOLE Marie AUDRAS veuve BAZIN Danièle PERRIN épouse SAVE DE BEAURECUEIL Alexandre JAYNE Jacqueline BOREL divorcée VENGUD Lucette LEMOINE veuve LAPOINTE Antoinette THIS épouse VINCENT Josette BLANC épouse GIRAUD Danyèle SABARTHEZ veuve VILAREL Dominique ABELLE divorcée AMBROGI Antoinette BOTELLA veuve LAYANI Renée GATTI divorcée MUSSANI Gabrielle MOSSE veuve CIRIAC Séraphin RAPAPORT Roger VINCENT Virginie PAUL veuve SETTA Joseph CAILLOL Georgette NIVAGGIOLI veuve BORELLO Suzette VIGNE veuve JOURDAN Louise BERARD veuve BERAHA Jacques BITARD Jean-Pierre TCHAKAR Marie DULONGRAIS épouse FÉLICIANO Tersilla ALLAMANNO veuve TAIX Vincent LIAUTAUD Paul POTIER Roger CHAPEAU Danielle NALIS épouse TIER Isabelle LAMBIN épouse BAILLY Joséphine TARRINI veuve DALLEST Grégoire PAPAZIAN Christian VOURIOT Chaja KEJZMAN veuve GARIBIAN Marie-Magdeleine DESLIENS Dominique MARCANGELI Charles CHOLAT Juliette FIÉROBE veuve GUYADER Marinette DEL RE veuve CATASTINI Fabrice DUPRÉ Virginie DALLEST veuve DALLEST Stéphanie FAMIIELEC veuve STANKIEWICZ Siegfried KENDA Marguerite DIBON veuve FACCENDINI	2012	

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

« **Transparence** »

Ne vous étonnez pas lorsque vous lirez notre tribune d'abord ici un sujet largement évoqué en réunion publique en fin d'année 2012. Nos réflexions, ou du moins celles dont nous font part les Cassidens, doivent être mises en forme fin novembre pour une publication du cassiden de mi-janvier. Alors on s'adapte... Et malgré les rubriques soit disant « transparentes » de la Mairie, des Cassidens apprécient nos articles et partagent nos opinions. Comme celui sur « Cassis, Territoire Durable » et sa compatibilité avec le futur parking des Mimosas. Cette réalisation est-elle une nécessité, est-elle obligatoire dans le contexte du « Cassis-Calanque » ou du « demi-entonnoir » ? Répond-elle à une étude sur les flux de circulation : toujours faire entrer plus de voitures dans le centre-ville qui ne se limite pas au port et à la rue Victor Hugo mais à un territoire beaucoup plus vaste ? Répond-elle à des études sur la pollution (air, bruit, visuel) ? Répond-elle à une étude sur la piétonisation du centre ? Certes avec l'obtention du permis de construire pour ce parking, les inconvénients de l'accès (entrées et sorties) ont dû être abordés et les réponses à toutes ces ques-

tions apportées. A-t-on une étude de l'estimation du flux automobile que cela va engendrer et des nuisances qui vont en résulter pour ce quartier ? Nous n'en savons rien à ce jour. Le financement est bouclé et ne coûtera certainement pas un centime au cassiden, c'est ce qu'on annonce... mais à tous les contribuables ! 14 millions d'euros ! Qui assurera la gestion de cette réalisation ? MPM ? Donc vraisemblablement délégation de service public. Combien d'années pour amortir cet investissement ?

En ces temps de crise, n'y avait-il pas d'autres urgences sur Cassis ou ailleurs avec cet argent public ?

Nous avons résumé dans ces quelques lignes les réflexions des administrés sur un sujet qui va faire couler beaucoup d'encre...

« Ensemble pour Cassis »

Claire Maréchal, André Jayne et Jocelyn Boyer sont à votre écoute.

La liste "Vivre Cassis Autrement" n'a pas utilisé l'espace que nous lui réservions.



Danielle Milon  
et son Conseil municipal  
vous souhaitent  
une année 2013  
paisible et  
heureuse

